

PRÉSIDENTIELLE 2014 : Le RND annonce son soutien au Président Bouteflika

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25° : ALGER

24° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 3 Novembre 2013 - 29 Dhou al-Hijja 1434 - N° 417 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

VIOLATION DU SIÈGE DU CONSULAT D'ALGÉRIE À CASABLANCA :

Partis et organisations condamnent : «inacceptable et immoral»

Page 24

La thèse de l'acte isolé réfutée



ALGÉRIE-TUNISIE
A. Hadjar souligne la disponibilité de l'Algérie à soutenir et aider la Tunisie

Page 3

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

Fermes instructions de Belaïz

La sécurité de tous les citoyens, l'impulsion de l'investissement, l'environnement et la lutte contre la bureaucratie, sont au centre du plan d'action du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans le cadre de son programme d'urgence, a déclaré samedi à Adrar, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Tayeb Belaïz. «D'intenses efforts ont été fournis par l'Etat pour garantir la stabilité de la société et préserver la sécurité des citoyens, à la faveur de la mobilisation de moyens humains et matériels conséquents, dont la création de structures et la formation des personnels», a souligné M. Belaïz lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Adrar, M. Madani Fouath Abderrahmane. «Le pays jouit de la sécurité et de la stabilité, grâce aux efforts et actions menés sur le terrain par les corps de sécurité», a affirmé M. Belaïz, ajoutant qu'il est aujourd'hui impératif de booster l'investissement, tous secteurs confondus, car le développement demeure tributaire du volume des investissements. Le ministre a indiqué, à ce titre, que des instructions ont été données aux walis pour libérer les initiatives des investisseurs et promoteurs et leur apporter aide en luttant dans le respect des lois de la République contre les contraintes, les obstacles et la bureaucratie entravant l'investissement.

Page 14



M. Tayeb Belaïz hier à Adrar

18^e SILA

Le livre, toujours aussi populaire

Page 2



OUARGLA

950 logements attribués dans la daïra de Touggourt

Page 8

LAGHOUAT

60 projets avalisés par le Calpiref en une année

Page 7

SCIENCE et VIE

EFFETS
sur la santé de la lumière artificielle

Pages 12-13

CULTURE

KHENCHELA

OUVERTURE DU FESTIVAL DE LA CHANSON CHAOUIE

Cocktail musical de l'Algérie profonde

Page 24

FOOTBALL

EN : APRÈS 9 MOIS D'ABSENCE

Retour attendu de Ryad Boudebouz

Page 22

JUSTICE

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 mots et 19 blessés à Tissemsilt, Ghardaïa et Mascara

Page 9



Régions Nord : 25° à Alger

- Prédominance d'un temps généralement ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

- Temps partiellement nuageux avec localement possibilité de quelques pluies vers l'Extrême sud-Ouest (wilaya de Tindouf). Les vents seront d'Est à Nord-Est modérés (30/40 km/h) avec localement chasse-sable.

	max	25°	min	13°
Oran	max	27°	min	13°
Annaba	max	28°	min	13°
Béjaïa	max	29°	min	13°
Tamanrasset	max	24°	min	10°

DU 18
AU 22
NOVEMBRE
AU PALAIS
DES EXPOSITIONS
**Salon de
la production
nationale**

Sous le haut patronage du président de la République, le ministère du Commerce organisera du 18 au 22 novembre prochain au Palais des expositions aux Pins maritimes, le salon de la production nationale. Les potentialités de l'économie nationale seront exposées par tous les secteurs d'activités en perspective de la mise en place de la nouvelle stratégie industrielle. A cet effet, six (6) grands secteurs locomotives de l'économie nationale seront représentés durant l'événement : l'Industrie manufacturière, l'Industrie mécanique, métallurgique et sidérurgique, l'Industrie électrique et électroménagers, ainsi que l'Industrie chimique et agroalimentaire.

CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX Rencontres littéraires avec 6 grands écrivains

L'espace littérature du Salon international du livre propose un programme attrayant où les découvertes et les controverses ne manqueront pas. Ce nouvel espace est consacré à un panorama vivant des littératures d'Algérie et du monde à travers des rencontres avec des écrivains et essayistes de quatre continents.

Cet après-midi à 15h: rencontre avec Mohamed Magani, Badr'Eddine Mili et Salah Guemriche «Récit de vie, itinéraires fictionnels»

Mohamed Magani, Badr'Eddine Mili et Salah Guemriche se livreront à un va-et-vient entre ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils couchent sur papier; entre mémoire et pure fiction, passage par l'alambic de l'écriture et du «Moi écrivant» de faits, rencontres, souvenirs dont ils veulent témoigner ou convaincre.

A 17h: rencontre «Le voyage dans l'histoire, l'amour. L'épopée ?» avec Anouar Benmalek, Abdelkader Djemaï et Mourad Djebel

Les auteurs Anouar Benmalek, Abdelkader Djemaï et Mourad Djebel, s'exprimeront sur trois œuvres, sur l'histoire, l'amour et, au final, l'épopée. «L'amour loup» du premier; «La dernière nuit de l'Emir» du second et «Les sens interdits» du troisième, leur puiné, intègrent, en acteurs ou toile de fond prégnante, trois grands moments de l'histoire nationale.

**M. MALEK SERRAÏ, EXPERT INTERNATIONAL
ET DG DE L'AIC INVITÉ CE MATIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS**

«L'agriculture au Sud, stratégie de développement et investissements»

M. Malek Serraï, expert international et DG de l'AIC (Algérie International Consult) sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat ce matin à 10h30, ayant pour thème « L'agriculture au Sud, stratégie de développement et investissements ».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



No comment

LE COUP DE BALAI DE BELAÏZ



AUJOURD'HUI AU STAND DE L'EUNIC Atelier de langue et rencontre

Dans le cadre du 18^e Salon international du livre (Sila), le stand des instituts culturels européens Eunic, a concocté un riche programme d'animation en faveur des visiteurs.

Aujourd'hui à 14h: British Council, atelier de langue pour adulte avec Tahar Asses et Nabil Bourkri

A partir de 14h: rencontre avec l'écrivaine italienne Laura Pariani, organisée par l'Institut culturel italien.

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2^e semi-marathon sur fauteuils

Sous le haut patronage de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), l'Association «El Amel» pour les personnes handicapées de Bab El Oued organisera vendredi 8 novembre à 9h, la seconde édition du semi-marathon sur fauteuils avec la participation des présidents des APC de Bologhine, Oued Koraïch, La Casbah et Alger-centre, des anciennes gloires de la sélection nationale de football, d'artistes et de toutes les franges de la société. Le départ de la course aura lieu depuis la Direction générale de la Sécurité nationale pour arriver au jardin «Sofia» à la Grande-Poste.

**2^e ÉDITION DE LA
COURSE «WE RUN
ALGIERS»
Rendez-vous
le vendredi 15
novembre**

La seconde édition de la course «We Run Algiers», organisé par Nike, aura lieu le 15 novembre à Alger. Selon les organisateurs, le but de cette manifestation sportive de 6 km qui traverse le centre historique de la capitale et à laquelle prendront part 5000 participants, est la reconquête des rues d'Alger. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.werunalgiers.com.



18^e SILA Le livre, toujours aussi populaire

Le pavillon central de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), suffisait à peine hier pour recevoir le public, venu très nombreux visiter le Salon international du livre. Cette importante manifestation culturelle dont le choix de la date a été fixé en tenant compte de plusieurs facteurs dont le calendrier social, l'agenda international des salons du livre ainsi que des caractéristiques climatiques afin de permettre au maximum du monde de s'y rendre se tiendra jusqu'au 9 du mois courant.

La participation à ce salon dont la Belgique est l'invité d'honneur, a été qualifiée de record par les organisateurs (une augmentation de 22% par rapport à l'édition précédente) qui indiquent que 900 exposants issus des quatre continents prennent part à cet événement. Des conférences, des rencontres-débats, des ventes-dédicaces et autres forums portant des thèmes variés sont programmés tout au long du salon.

Les visiteurs du salon découvriront un riche panel d'ouvrages destinés aux écoliers, étudiants, lecteurs et autres professionnels, proposés par des maisons d'éditions nationales et internationales à l'image de la maison d'édition Edif 2000 qui lance à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance le premier dictionnaire «Le Robert des écoles» qui contient un cahier spécial Algérie, au prix public et unique de 700 DA. La journée d'hier a été marquée par plusieurs activités dont une conférence animée par Guy Bedos à la salle Ali Maachi, deux séances dédicace, la première de Yasmina Khadra qui a présenté son dernier livre «Les anges meurent de nos blessures», et la seconde de Wassini El Aaredj qui a dédicacé son ouvrage «Le Royaume du papillon». Un hommage a également été rendu à Henri Alleg à l'espace Histoire du salon suivi d'une rencontre intitulée «Etre Arabe et survivre au XXI^e siècle».

CAMPAGNE MAROCAINE CONTRE L'ALGÉRIE : Les autorités algériennes sereines

Boualem Branki

Entre l'Algérie et le Maroc, il aura dorénavant un avant et un après le 1^{er} Novembre 2013. Car cette date symbolise malheureusement une atteinte aussi incompréhensible que condamnable à l'emblème national. Et une agression caractérisée contre l'extraterritorialité du consulat général d'Algérie à Casablanca.

Les plus hautes autorités du pays, dans un geste inouï de retenue et de bienséance diplomatique, se sont contentées de marquer le point aux autorités marocaines, sans aller à des extrêmes politiques, ce qui n'a pas été le cas

pour le Maroc, qui nuiraient grandement autant aux relations entre les deux pays qu'à l'avenir de toute la région. Autant ainsi dire que l'Algérie, mue par sa sa gesse politique et la pondération diplomatique dans des situations d'urgence, a su faire face à une terrible crise qui s'annonçait, et alimentée par une campagne anti-algérienne vraiment haineuse et injustifiée.

Dans cette lamentable affaire où la diplomatie algérienne a encore une fois donné une bonne leçon de retenue aux Marocains, il faut surtout garder de vue que l'Algérie a été bel et bien agressée, autant dans ses fondements politiques, que sur ses plus chers

symboles historiques et stratégiques. Pour autant, est-ce bien le moment de répliquer à des incendiaires marocains mis par des milieux proches du Makhzen, ces mêmes milieux qui trament dans l'ombre depuis des décennies pour pourrir les relations entre les deux pays.

Oui, est-ce bien le moment de donner de la matière à ces milieux qui n'attendent qu'un indice pour tirer à bout portant sur l'Algérie, son peuple, ses dirigeants et ses symboles historiques? Bien sûr que non, car ici, en Algérie, il n'y a pas lieu de donner du crédit à des instances politiques à Rabat qui n'existent que tant que la question sa-

raouie n'a pas été résolue dans le cadre des résolutions onusien nes. Il ne faut pas également tomber dans les travers de la presse marocaine, obligée de faire «le beau» car financée par le Makhzen, et surtout rester lucide jusqu'à ce que la fièvre anti-Algérie qui s'est emparée d'une partie de la classe politique et médiatique marocaine se soit estompée.

Car il y a tout ces partis politiques marocains de gauche, progressistes et honnés d'ailleurs par le Makhzen pour leur soutien à la cause sahraouie, qui ne sont pas, disons-le tout simplement, «tombés dans le panneau». Cette pondération et cette lucidité de la diplomatie algérienne ont ainsi

permis d'éteindre avec une très grande sagesse une crise ouverte dans laquelle voulaient l'entraîner les milieux marocains farouches à un rapprochement historique avec l'Algérie à la faveur de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

Comparées à cette échéance historique, pour l'Algérie, toutes les gesticulations du Makhzen et ses relais ne sont et ne seront que du cinéma. Du reste, c'est toute la communauté internationale qui est témoin de cette énième mise en scène du palais royal contre les symboles de l'Etat algérien. D'où cette sérénité qui prévaut à Alger.

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR DU MAROC À ALGER **Un Réseau africain en France se dit «indigné»**

Le Réseau africain en France solidaire du peuple sahraoui s'est dit samedi «indigné» du rappel par le Maroc de son ambassadeur à Alger pour consultations, suite à la réaffirmation de la position algérienne vis-à-vis de la question sahraouie, affirmant que cette décision est «contraire» au droit international et au droit des peuples à l'autodétermination. Le Réseau Africain, réuni ce jour à Paris, a exprimé son «indignation devant cette réaction marocaine qui va à l'encontre du droit international, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des droits de l'Homme», écrit le Réseau, dans un communiqué. Tout en réaffirmant leur soutien et attachement à la cause du peuple sahraoui, les membres du Réseau Africain se sont «réjouis» de la création à la conférence d'Abuja du «Comité Africain de Coordination de la Solidarité avec la cause sahraouie». L'Algérie avait pris note avec «regret» de la décision «injustifiée» du gouvernement marocain relative au rappel pour consultations de son ambassadeur à Alger. «Cette décision injustifiée constitue une escalade malencontreuse qui s'appuie sur des motifs fallacieux et attentatoires à la souveraineté de l'Algérie, dont les positions de principe sur les questions régionales et internationales ne sont susceptibles d'aucune remise en cause sous l'effet d'interférences étrangères», avait souligné Alger, par la voix du son ministère des Affaires étrangères. Le réseau de citoyens français d'origine africaine solidaires de la République arabe sahraouie démocratique a été créé le 16 octobre 2012 à Paris, à l'initiative d'élus locaux, de responsables associatifs et de représentants de la société civile.

Il s'assigne comme principaux objectifs de mobiliser les Conseils municipaux et les parlementaires français autour de la «justesse» et de la cause sahraouie en proposant à des députés, sénateurs, représentants de la société civile et autres politiques d'aller dans les camps des réfugiés sahraouis pour «constater de visu leur vérité» et «leurs aspirations à l'autodétermination».

ALGÉRIE-TUNISIE **Hadjar souligne la disponibilité de l'Algérie à soutenir et aider la Tunisie**

L'ambassadeur algérien à Tunis, Abdelkader Hadjar a exprimé la «disponibilité» de l'Algérie à apporter aide et soutien à la Tunisie soulignant la position «indéniable» de l'Algérie en matière de non-ingérence dans les affaires internes des Etats.

«Les actions de l'Algérie ne constituent ni médiation ni ingérence dans les affaires internes tunisiennes mais plutôt des conseils qui profitent à la Tunisie et son peuple», a précisé le diplomate algérien lors d'une cérémonie organisée au siège de l'ambassade d'Algérie à Tunis à l'occasion de la commémoration du 59^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Des responsables tunisiens et partis politiques «ont contacté les autorités algériennes pour demander conseil», a-t-il poursuivi affirmant que «l'Algérie met toutes les parties sur un pied d'égalité et ses conseils ne peuvent que profiter à la Tunisie et peuple tunisien».

La cérémonie a été marquée par la présence du Premier ministre tunisien, M. Ali Larayedh, des membres du gouvernement, des dirigeants de partis politiques ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités à Tunis. Rappelant les «dialogues et débats»



qu'il a eus avec tous les courants politiques en Tunisie, M. Hadjar a pris note des problèmes et difficultés auxquels est confronté ce pays concluant que «seuls les enfants de la Tunisie peuvent venir à bout de leurs problèmes».

En revanche, le diplomate algérien a souligné «l'intérêt constant de l'Algérie vis-à-vis des affaires de la Tunisie notamment sur le volet sécuritaire sa-

luant le dialogue «constructif» entre les différentes factions politiques. Il a, dans ce sens, formulé le vœu que «toutes les parties puissent surmonter leurs différends» et parvenir à une solution qui permette à la Tunisie de préserver son unité nationale et maintenir sa place sur la scène arabe. Par ailleurs, M. Hadjar a mis l'accent sur la coopération «exceptionnelle et excellente» entre les deux pays non seulement aux plans politique et économique mais surtout sécuritaire et militaire estimant que «la sécurité et la stabilité de la Tunisie va de la sécurité et la stabilité de l'Algérie et vice versa».

Il a, à cet effet, salué le parachèvement de toutes les mesures relatives à l'accord commercial préférentiel entre les deux pays dont l'approbation des décrets et annexes relatifs à la mise en œuvre de cet accord. M. Hadjar a, enfin, souligné la «nécessité» de développer les régions frontalières communes entre les deux pays appelant à «accélérer» la mise en œuvre des décisions prises au profit de la communauté dans les deux pays concernant les droits de propriété, de séjour et de travail.

Le sceau de la fraternité

DK NEWS

L'Algérie et la Tunisie sont des pays voisins. En tant que voisins, fatalement il n'y a pas pour chacun une destinée différente de celle de l'autre. L'Algérie considère qu'il est impossible qu'un pays vive en paix et en toute sécurité si son voisin vit sous l'ère de la déstabilisation, de l'insécurité. La sécurité est à approcher sous l'angle collectif et non sous celui de l'isolement.

L'Algérie et la Tunisie ne sont pas que des voisins. De simples voisins que le hasard de la géographie a fait se rencontrer. Il y a l'histoire qui les a réunis. Il y a Sakiet Sidi Youssef. Il y a le refuge, plus que le refuge, accordé sur son territoire à l'ALN. A son état-major.

Le territoire tunisien était le territoire algérien. De là, s'organisaient les actions de résistance menées par les troupes de l'ALN contre les forces coloniales.

C'était plus qu'un refuge, c'était une base mise à disposition de l'Algérie. Depuis, les relations entre les deux pays étaient passées au stade de la fraternité. La conviction était qu'ils considéraient que partant d'un passé commun, fatalement, l'avenir serait commun.

Sans doute que leur volonté de créer le grand Maghreb a apporté un trouble dans la conscience de ceux qui n'en voulaient pas, de ceux de l'extérieur à cet espace qui ne veulent pas voir émerger un ensemble régional soudé qui partagerait la même vision des relations

internationales. L'Algérie a construit ses relations avec la Tunisie sur l'égalité, l'entraide. Il n'y a aucun problème de voisinage, aucun problème de tracé des frontières. En combattant le terrorisme, l'Algérie ne combat pas seulement pour elle-même. Nous savons tous que le terrorisme est transfrontière et qu'en conséquence, l'Algérie a combattu pour la Tunisie.

Aujourd'hui, la Tunisie a besoin d'une coopération solidaire et opérationnelle car elle risque, sous la menace terroriste, de passer par les phases de la totale destruction de l'organisation de la vie publique, en prélude à l'affondrement des institutions et à l'isolement à la fois économique et touristique. Elle sait qu'elle prendra la main que lui tend l'Algérie.

PRÉSIDENTIELLE 2014:

le RND

annonce son soutien au Président Bouteflika

Le secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah a annoncé hier à Alger le soutien de son parti au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika lors de l'élection présidentielle prévue au printemps 2014. Intervenant lors d'une rencontre avec les militants et les cadres du parti des wilayas du Centre, M. Bensalah a indiqué que le choix du parti s'explique par la volonté de «soutenir la stabilité, de poursuivre les réformes initiées par le président Bouteflika et mises en œuvre par les gouvernements successifs et de fournir l'effort nécessaire à l'édification du pays». Les choix du RND ne sont pas «dictés par des humeurs mais par des positions et des principes», d'où son soutien «constant au frère Abdelaziz Bouteflika» a-t-il dit, soulignant que «c'est une position en faveur de l'Algérie et en signe de fidélité envers ceux qui l'ont servie avec abnégation».

Le président Bouteflika «est trop important pour être le candidat d'un seul parti», a-t-il affirmé. Le parti a, à chaque fois, soutenu le président Bouteflika, les mesures politiques qu'il a prises et ses programmes successifs depuis 1999 jusqu'à ce jour, a-t-il précisé, ajoutant qu'il «continuera à lui apporter son soutien».

Le RND a soutenu la politique du président de la République «car étant convaincu de la sagesse et de la pertinence de ses choix», a-t-il rappelé, précisant que son soutien n'a jamais «eu d'autres objectifs que la sortie de l'Algérie de la situation de crise, la réalisation du développement et l'instauration du climat de stabilité».

Depuis sa création, le parti a pris l'engagement de soutenir «tous ceux qui oeuvrent à faire sortir l'Algérie de la situation de crise et lui permettre d'occuper la place qui lui sied au niveau international», a indiqué M. Bensalah.

Par ailleurs, il a dénoncé l'acte de violation des locaux du consulat d'Algérie à Casablanca et la profanation du drapeau algérien «le jour de la célébration du 1^{er} Novembre 1954 dont les

Marocains connaissent bien la valeur pour les Algériens». M. Bensalah, qui a déclaré parler en tant que citoyen algérien et non en tant que responsable d'un parti, a indiqué avoir «été profondément touché par le comportement d'un pays voisin et frère dont nous portons une grande estime à son peuple».

Un tel comportement «manque de la sagesse et de la sérénité qui doivent exister entre les pays», a-t-il estimé,

souhaitant que le Maroc mette un terme à sa campagne visant l'Algérie.

La campagne menée par le Maroc contre l'Algérie vise à «détourner le peuple marocain de la dure réalité qu'il vit», a-t-il souligné. Les militants du RND ont élu, lors des congrès tenus à travers les 48 wilayas du pays, 924 délégués qui prendront part au 4^e congrès du parti prévu les 24 et 25 décembre.

APS



Le meeting organisé par le RND à l'intention des militants, congressistes et cadres du RND des wilayas du Centre a été bien préparé et s'est déroulé de main de maître.

La forme

Les délégués arrivaient dans des minibus et se pressaient de pénétrer sur l'esplanade de la Maison du peuple et de l'UGTA en jetant un œil sur la stèle érigée aux martyrs de la guerre de Libération nationale et du devoir. Ils passaient sous le portrait géant du président de la République tendu au-dessus de l'entrée du bâtiment de la centrale syndicale: ils prennent leur badge et escaladent les marches, passent le portique de sécurité et rejoignent les places qui leur sont réservées.

A tous les niveaux, des organisateurs disciplinés, pressants, efficaces: «Pour tout que se passe bien», disent-ils.

L'afflux de journalistes et de chaînes de télévision et de radios les impressionne: plus de 60 titres de la presse écrite représentés, 10 chaînes de TV, des radios nationales.

A l'intérieur de la salle de conférence, une vingtaine de rangées de 30 à 40 places chacune: à l'étage une dizaine de travées accueillent les retardataires.

La tribune domine la salle qui se remplit petit à petit. Il y a un bureau et un fauteuil noir en cuir, le pupitre est doté d'un micro. A l'arrière-plan, deux rangées de chaises qui seront occupées par de jeunes militantes et militaires du RND: la parité est respectée. L'attente est entrecoupée de chants révolutionnaires.

Le fond

Un syndicaliste interrogé sur le contenu probable du discours de Abdelkader Bensalah hésite à répondre, puis: «sûrement de l'élection présidentielle, du congrès du RND et de ce qui s'est passé à Casablanca».

La clique des scouts fait résonner les cymbales et batte les grosses caisses au moment où arrive le cortège du président du Conseil de la nation et secrétaire général du RND. Il dépose une couronne de fleurs au pied de la stèle des syndicalistes martyrs. A ses côtés, Abdelmadjid Sidi Saïd et Salah Djennouhat.

Ils rejoignent le salon où les attendent depuis plus d'une heure les membres de la direction du RND.

L'entrée dans la salle fait se lever toute l'assistance. Nouara Djaffar précède le SG par intérim qui prend place au bureau, tandis que la secrétaire à l'information et la communication ouvre la séance en la situant dans le contexte du 59^e anniversaire du déclenchement de la révolution et passe la parole à Abdelkader Bensalah.

Il salut et demande l'écoute de l'hymne national "Qassamen".

En contre-bas et de droite à gauche: Belkacem Mellah, Ahmed Laïchoubi,

Le RND s'invite à la Maison du peuple!

Chérif Rahmani, Amar Makhlofoui, Hassan Laskri, Boubakar Bâmor Zekmi, Laroussi, Benbouzid, Salah Djennouhat, Said Abadou, Said Chibout, Azzeddine Mihoubi, Miloud Chorfi, Mohamed Zidane, Khelifa Mébarki, Tayeb Zitouni, M'âa Agha, Mohamed Benturki, Mohamed Chérif Abbès, Abdelmadjid Sidi Saïd, Yahia Guidoum, Nouara Djaffar, Abdelkader Malki, Ali Rezki.

Le discours d'Abdelkader Bensalah sera de tonalité égale quand il s'agit de l'histoire du RND, de ses principes, de sa démarche constante. Un seul moment de montée d'adrénaline: "L'Algérie d'abord, l'Algérie avant le parti" telle est le fondement du RND.

Devant les militants rassemblés et qui n'attendent qu'une phrase, un mot pour s'enflammer, il tient un discours de maîtrise de soi, de sérénité du RND dans les moments les plus périlleux pour son unité et son avenir. C'est le service de l'Algérie qui remet les choses à leur place et chacun devant ses responsabilités.

Il parle la naissance du RND et de son action, des sacrifices de ses militants, du peuple algérien qui a subi le colonialisme, le terrorisme et le sous-développement.

Il insiste sur la préparation du 4^e congrès, le déroulement des élections pour la désignation des congressistes, les congrès régionaux seront au même niveau de conscience et de sens des responsabilités.

L'élection présidentielle

Abdelkader Bensalah assure qu'elle aura lieu à la date fixée par la réglementation. «Tout le monde ne s'intéresse qu'à cela. L'opinion publique aussi», dit-il.

«Rappelons-nous 1999. Quel était l'état de l'Algérie?» semble-t-il inviter l'assistance à se poser la question.

Il y a la paix, la sécurité, la stabilité des institutions et le développement. «Sous-entendu: les changements sont importants, réels. C'est cela le bilan, c'est cela le programme de l'avenir!»

Abdelkader Bensalah se projette dans l'avenir: nous avons soutenu le porteur de ces réalisations dès le début; nous le soutenons encore et nous le soutiendrons toujours. Pour approfondir les réformes et assurer la sécurité, la stabilité, le développement."

Chaque fois que le secrétaire général du RND cite le président, une clameur lui répond en écho.

Il dira que le soutien de plus de plusieurs partis au président de la République le rend plus fort.

Casablanca, la fraternité des peuples

Au moment où l'Algérie célèbre l'anniversaire du 1^{er} novembre 1954, un incident regrettable s'est produit à Casablanca: le consulat algérien a été vandalisé, le drapeau arraché et souillé. Les peuples algériens et marocains sont frères». La solennité du propos ne masque pas l'émotion partagée par la nombreuse assistance qui s'est maîtrisée et a retenu sa réprobation.

Cette attitude digne, responsable, de fraternité a eu un effet calmant, mais les présent étaient fiers.

O. Larbi

Le président du parti Tajamou Amal El Jazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a appelé, hier à Constantine, à «la moralisation de l'acte politique et à la réhabilitation de l'échelle des valeurs» pour contribuer véritablement à la construction d'une Algérie «forte et stable».



GHOUL À CONSTANTINE «Moraliser l'acte politique et réhabiliter l'échelle des valeurs pour construire l'Algérie»

«TAJ est un parti de principes qui accorde une grande importance au respect des avis des autres car l'intérêt du pays est l'affaire de tous», a ajouté M. Ghoul qui présidait une rencontre de militants et de sympathisants de sa formation politique au palais de la culture «Malek-Haddad». Insistant sur la «révalorisation de l'échelle des valeurs», le président du parti TAJ a ajouté que le but de son parti était de «consolidier le développement et la stabilité de l'Algérie avec l'aide de toutes les forces vives du pays».

Il a également appelé à «l'unité des rangs» et au «renforcement des acquis de la politique de réconciliation nationale».

Par ailleurs et évoquant les réalisations opérées dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, M. Ghoul a rappelé l'«appui total» de son parti au chef de l'Etat au cas où il déciderait de se présenter à l'élection présidentielle de 2014. Concernant l'agression dont a été victime le consulat algérien à Casablanca (Maroc), le président de TAJ a exprimé sa forte condamnation de cette agression en appelant «les sages et les décideurs des deux pays à faire montre de sens de la responsabilité et à œuvrer à calmer la situation».

A l'issue de cette rencontre, un hommage a été rendu aux figures de la révolution, aux artistes et sportifs de la wilaya de Constantine, à l'occasion de la commémoration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

La issue de cette rencontre, un hommage a été rendu aux figures de la révolution, aux artistes et sportifs de la wilaya de Constantine, à l'occasion de la commémoration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Fidélité au message de Novembre

Le président du parti Tadjamou Amal Jazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a déclaré, vendredi, au village d'Ighil Imoula, à une quarantaine de km au sud de Tizi-Ouzou que «de devoir de fidélité au message de Novembre 1954 commande aux Algériens de s'attacher, plus que jamais, à l'unité nationale et à la cohésion sociale».

«C'est en étant fidèles à leur histoire, en restant unis et solidaires, comme l'ont fait nos glorieux martyrs, que les Algériens réussiront à édifier un pays digne de la grandeur de la Révolution de Novembre 1954», a souligné M. Ghoul lors d'une rencontre avec les citoyens du village d'Ighil Imoula, dans le cadre des festivités célébrant le 59^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée de Libération nationale. «Nous avons jeté notre dévolu sur ce haut lieu historique pour célébrer cet événement avec vous, par considération de la symbolique in-

carnée par le village d'Ighil Imoula, qui a donné sept colonels à la Révolution et où fut tirée la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, annonçant au peuple algérien et au monde entier le déclenchement de la lutte armée de Libération nationale». Par ailleurs, interrogé par la Télévision nationale sur «la décision des autorités marocaines de rappeler leur ambassadeur accrédité à Alger», M. Ghoul, qui s'exprimait en tant que premier responsable de son parti, a qualifié cet agissement de «déplorable et indigne d'autant plus qu'il émane d'un pays voisin et frère. Cela va à l'encontre des intérêts des deux peuples de la région, aspirant à vivre dans la sérenté et l'édition d'un Maghreb fort», a-t-il dit. Dans son appel à «la sagesse», le président de TAJ a invité les autorités marocaines à «dépasser leur bourse et à se transcender pour privilégier l'avenir et les intérêts de la région».

BETATACHE À CONSTANTINE

Le FFS plaide pour une vraie unité du Maghreb

Le Front des forces socialistes (FFS) appelle à «une véritable unité du Maghreb, fondée sur le respect mutuel et la coopération», a souligné hier à Constantine le premier secrétaire national de ce parti, M. Ahmed Betatache. Une véritable unité maghrébine, «telle que la souhaitaient les artisans du 1^{er} novembre 1954», permettra de «réduire les risques de déstabilisation ciblant cette région», a ajouté M. Betatache lors d'un meeting populaire organisé à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire du FFS et du 50^e anniversaire du déclenchement de la révolution.

Condamnant l'attaque au consulat algérien à Casablanca (Maroc), M. Betatache a indiqué que la diplomatie est aujourd'hui «plus que jamais appelée à

jouer son rôle pour préserver les bonnes relations entre les deux peuples».

La «révision du système de gouvernance» figure parmi les solutions à mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un véritable Etat de droit», a par ailleurs souligné ce responsable de parti, s'attardant longuement sur la question de l'indépendance de la justice pour estimer que la «construction d'un consensus national» permettra de rétablir les règles de l'Etat de droit et de la souveraineté populaire».

Qualifiant la Constitution de «loi sacrée», il a indiqué que le FFS a «de tout temps revendiqué une assemblée constituante souveraine et élue pour l'élaboration d'une Constitution pour le peuple».

Appelant à une «Constitution aux normes démocratiques», le premier secrétaire national du FFS a considéré que le texte fondamental du pays «ne peut pas être amendé à chaque tournoi». S'agissant des prochaines élections présidentielles, M. Betatache a indiqué que le FFS «tranchera sur la question de sa participation au moment opportun, loin de toute pression des partis ou des médias». Plaidant pour un «changement pacifique», M. Betatache a indiqué que le FFS «n'a de cesse d'œuvrer pour éviter une «explosion» car, a-t-il ajouté, «l'Algérie risque d'aller vers un chaos certain au cas où elle était une nouvelle fois confrontée à une situation de crise».

Le président du Mouvement national pour la nature et le développement (MNND), M. Akif Abderrahmane, a exprimé, hier à Tizi-Ouzou, sa disponibilité à nouer des alliances avec d'autres partis, sur la base de programmes, en perspective de la présidentielle prochaine. Nous sommes prêts, sur la base de programmes, à faire des alliances avec des partis, mais nous n'adhérons pas à l'idée du + candi-

dat consensuel+, avancée par certaines formations politiques», a soutenu M. Akif lors d'une rencontre avec les militants et sympathisants de son parti, à la maison de la culture. Sur un autre plan, le premier responsable du MNND a requis la nécessité d'associer tous les partis au débat et à l'enrichissement du projet d'amendement de la Constitution «tout en considérant que la loi fondamentale du pays ne doit pas

être sujette à des amendements en de courts intervalles de temps».

Il a également insisté sur la consécration de l'officialisation de la langue amazighe dans la Constitution.

Par ailleurs, ce responsable politique a mis l'accent sur l'importance qu'il a lieu d'accorder aux opérations de sensibilisation des citoyens quant à la préservation de l'environnement et de leur cadre de vie.

**M. Akif
à des alliances
pour la
présidentielle
prochaine**

Al Islah appelle à la tenue d'une conférence nationale pour l'amorce d'une concertation autour des questions de l'heure

Le secrétaire général du mouvement Al Islah, Mohamed Jahid Yousni, a appelé hier à Alger à la tenue d'une conférence regroupant tous les courants politiques pour amorcer une concertation autour des questions de l'heure et dégager ce qu'il appelle une «charte consensuelle».

Lors de ces concertations avec les partis, le mouvement Al Islah débattrà de «la tenue d'une conférence nationale pour dégager une charte consensuelle qui permettra l'ancrage des principes de la démocratie véritable dans le pays», a indiqué M. Mohamed Jahid Yousni lors d'une rencontre sur le débat de l'organisation de l'activité de wilaya du mouvement et la situation politique du pays.

«Notre objectif premier est d'amorcer des concertations avec les partis politiques pour mettre fin à la remise en cause de la légitimité des institutions élues», a-t-il précisé.

Le mouvement, a-t-il encore dit, tend ainsi à apporter sa contribution afin de trouver des solutions efficaces aux différents problèmes politiques et d'enclencher l'étape de construction et d'édification du pays» outre la préparation de la prochaine élection présidentielle dans un cadre régulier, transparent et démocratique». Concernant la participation du mouvement à la prochaine présidentielle, M. Yousni a annoncé que cette question sera tranchée «définitivement» lors des travaux du Majless Echoura (conseil consultatif) prévu les 19 et 20 décembre.

S'exprimant sur la révision de la Constitution, il a souligné que «celle-ci exige un débat national élargi à toutes les catégories de la société avant être soumise à référendum».

Evoquant la situation sociale, le secrétaire général du mouvement Al Islah a insisté sur la nécessité d'«améliorer le pouvoir d'achat du citoyen et lutter contre la corruption», faisant part du «refus de son mouvement de la récente dépréciation du dinar».

À ce propos, il a estimé que cette dépréciation «influera négativement sur l'économie nationale et beaucoup de marchandises dont les prix augmenteront seront un fardeau supplémentaire pour le citoyen».

S'agissant de la question du Sahara Occidental, M. Yousni a rappelé la position «immunable et le soutien de l'Algérie quant aux principes des droits de l'homme et de la cause sahraouie conformément aux résolutions du conseil de sécurité qui stipulent l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et son droit à l'établissement d'un Etat indépendant et au recouvrement de sa souveraineté sur ses territoires occupés».

Son mouvement a d'autre part, condamné «la dernière violation des locaux du consulat d'Algérie au Maroc», la qualifiant d«hostilité injustifiée». Il a appelé les médias algériens à «ne pas amplifier les faits afin d'éviter tout différend aux conséquences fâcheuses entre les deux pays».

Il a qualifié ce qui s'est passé récemment entre l'Algérie et le Maroc de «complot contre la région du Maghreb arabe tout entière visant à entamer sa stabilité et sa sécurité, affirmant la nécessité de résoudre la question «par voie diplomatique et dans un cadre sain au seul service de la région et des deux pays». Enfin, M. Yousni a appelé les autorités marocaines à «assumer leurs responsabilités pour la protection de la communauté algérienne résidant au Maroc».

APS

Belaïz déterminé

Bientôt, selon le ministre de l'Intérieur, M. Tayeb Belaïz, le passeport et la carte nationale d'identité s'obtiendront le jour même du dépôt de dossiers. Une procédure d'une durée aussi courte est à peine imaginable. Il ne s'agira pas d'un simple progrès, ni d'une réforme. On parlera plutôt de révolution.

Les citoyens n'en croient pas leurs oreilles. Obtenir un document en une journée alors qu'avant cela prenait des mois, nul doute que les populations seront dorénavant convaincues que tout est faisable.

Tout changement annoncé mènera avec certitude les actions gouvernementales vers leurs succès.

Ainsi, le programme présidentiel aura été un succès et générera plus d'engagement au service de la population.

Celles-ci seront confortées de la légitimité qu'elles ont octroyée, par les urnes, au président, à son programme. Outre la légitimité populaire, il y a celle de l'efficacité de la mise en œuvre du programme présidentiel.

Il aura ainsi été démontré que ce dernier a pour finalité d'améliorer les besoins exprimés par les populations et de renforcer leur confort de vie.

Les populations s'étaient souvent plaintes de leurs « souffrances face à l'administration ». Le constat a été fait par le Premier ministre lui-même. Oui, il faut abréger, sinon éradiquer ce type de supplices.

N'ayons pas peur de le dire, oui, l'administration a favorisé l'émergence des « niches de corruption ». Ça, c'est encore le Premier ministre qui le déclare. On comprend que, pour lui, il y a, fatidiquement, une relation entre bureaucratie et corruption.

DKNEWS

BELAÏZ À ADRAR : "La sécurité et la lutte contre la bureaucratie, au centre du plan d'action du ministère de l'Intérieur"

Suite de la page 1

M. Belaïz a soutenu, en outre, que "le comité d'études, d'homologation et de localisation des projets d'investissement, est indépendant et détient des prérogatives définies par les lois régissant ses missions", relevant que "ce comité qui opère lentement devra être dynamisé".

Le ministre de l'Intérieur a expliqué cette lenteur par "le temps pris dans l'établissement des titres de concession foncière pour les investisseurs".

Il a aussi insisté sur "la nécessaire lutte contre la bureaucratie, sous toutes ses formes, par l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens au niveau des institutions, ainsi que par la prise en charge et le traitement de leurs doléances".

"Il est temps de mettre en œuvre les lois adoptées par le Parlement avec respect à la volonté du peuple", a affirmé, à ce propos, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Belaïz a, à ce titre, annoncé "la réactivation de l'inspection générale du ministère de l'Intérieur pour



agir, en toute confidentialité, et évaluer les conditions de fonctionnement des services administratifs".

Sur un autre plan, M. Belaïz a indiqué que "des enveloppes financières conséquentes, soient 65 milliards de DA, ont été octroyées aux communes pour leur venir en aide dans l'exécution de leurs projets".

Il a ajouté, dans le même contexte, que "l'aménagement et la préservation de l'environnement font partie des préoccupations du ministère de l'Intérieur", avant d'évoquer "la situation critique que connaissent certaines villes en matière de dégradation de leur environnement". Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales a procédé à l'installation de M. Madani Fouath Abderrahmane à la tête de la wilaya d'Adrar, en remplacement de M. Saci Ahmed Abdelfahidh appelé à occuper la même fonction à la wilaya de Tlemcen.

"Le choix des walis opéré selon des critères objectifs et les spécificités des régions"

Le choix des walis a été opéré selon des critères objectifs reposant sur la compétence et le mérite, a déclaré hier à Adrar, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Tayeb Belaïz.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Adrar, en présence des autorités, élus et représentants de la société civile locales, M. Belaïz a indiqué que "ces mesures ont été prises après études des spécificités et particularismes de chaque région", appelant la société civile à "apporter assis-

tance au nouveau chef de l'exécutif de wilaya afin d'assurer l'essor de cette collectivité".

Lors d'un point de presse ayant suivi la cérémonie d'installation, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a signalé, parmi les mesures pratiques mise en place dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie, "l'assouplissement des procédures de retrait des documents propres aux personnes nées à l'étranger". "Cette mesure s'effectuera à travers la désignation d'un agent administratif pour mener cette démarche entre

l'état civil de la commune et le ministère des Affaires étrangères", a-t-il expliqué. "Une mesure qui a été prise suite à une doléance soulevée par le wali d'Adrar sortant, M. Saci Ahmed Abdelfahidh, et qui sera généralisée à l'ensemble des wilayas du pays, d'où la nécessité de libérer les initiatives visant à soulager le citoyen des contraintes administratives", dira encore le ministre. S'agissant de l'établissement du passeport biométrique, M. Belaïz a souligné que l'Algérie est tenue par une convention internationale à ce sujet, ajoutant

qu'il a été procédé, dans ce domaine, à la réduction des délais de procédures, à travers l'annulation du rendez-vous d'une semaine imposé pour accomplir les démarches d'usage, notamment pour les daïras ne connaissant pas de pressions en matière de dépôt de dossiers.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a procédé à l'installation de M. Madani Fouath Abderrahmane à la tête de la wilaya d'Adrar, en remplacement de M. Saci Ahmed Abdelfahidh muté à la tête de la wilaya de Tlemcen.

LA FEUILLE DE ROUTE DE BELAÏZ

De nombreux documents exigés du citoyen "ne sont pas nécessaires"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a estimé jeudi à Oran que de nombreux documents administratifs exigés du citoyen "ne sont pas nécessaires".

Dans son intervention à l'occasion de l'installation du nouveau wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, le ministre a précisé que "près de 50 % des documents exigés du citoyen pour constituer les différents dossiers administratifs ne sont pas nécessaires".

"Cette pléthora de documents ne figure dans aucun texte législatif, instruction ou arrêté", a-t-il souligné, ajoutant que "l'exigence de ces pièces administratives n'est que le fait d'individus".

Pour le ministre, ce problème se pose différemment d'une wilaya à une autre, tout en assurant que ces documents non nécessaires disparaîtront et ne seront plus exigés de l'administré. Dans ce contexte, le ministre a annoncé que des textes sont en cours de préparation pour alléger

le nombre de documents exigés par l'administration et soulager le citoyen de fastidieuses démarches.

Par ailleurs, M. Belaïz a évoqué d'autres questions liées à la promotion du service public assuré par les administrations, considérant que "l'établissement d'un passeport est un droit constitutionnel garanti à tous les Algériens y compris ceux qui ont commis des délits mineurs".

Il a également considéré que le casier judiciaire ne doit pas être exigé lors de l'inscription à l'université car, cette dernière "doit être un espace d'insertion pour les personnes condamnées par la justice", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre s'est engagé à mettre en place des mécanismes adéquats pour garantir une meilleure qualité du service public, notamment pour ce qui est de l'établissement rapide de certains documents.

Evocuant la feuille de route de son département ministériel, M. Belaïz a rappelé que des instructions ont été données aux walis et aux collectivités locales pour assu-

rer des jours de réception hebdomadaire des citoyens.

Les wilayas, les daïras et les APC doivent disposer d'un registre sur lequel doivent être notés le jour de réception du citoyen, la nature du problème posé et la réponse donnée par l'administration, le tout paraphé par le responsable concerné.

Ces registres seront consultés lors des visites inopinées des représentants de l'inspection générale du ministère. D'autre part, le ministre de l'Intérieur a appelé à redynamiser les comités chargés de soutien à l'investissement au niveau des wilayas et à éliminer "les lenteurs" dans l'octroi des agréments. Il a également incité les responsables des collectivités locales à soutenir les initiatives créatrices d'emploi, tout en assurant les cadres locaux que "toutes les garanties sont données pour les mettre à l'abri des pressions, à condition d'être intégrés dans l'accomplissement de leurs missions".

APS

Le président Bouteflika reçoit les vœux à l'occasion du 59^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu vendredi à Alger les vœux de hauts responsables de l'Etat à l'occasion du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954



Ainsi, le chef de l'Etat a reçu les vœux du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci. Le président de

la République a reçu également les vœux du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Louh, du ministre des Moudjahidines, Mohamed Chérif Abbas, du ministre des Finances, Karim Djoudi, ainsi que du président de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Saïd Abadou.

gères, Ramtane Lamamra, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, du ministre des Moudjahidines, Mohamed Chérif Abbas, du ministre des Finances, Karim Djoudi, ainsi que du président de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Saïd Abadou.

Le général de corps d'Armée Gaid Saleh préside une cérémonie

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé vendredi soir au Cercle national de l'Armée à Beni-Messous (Alger) une cérémonie en l'honneur des hauts cadres de l'Armée, en activité et retraités.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de la célébration du 59^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, la cérémonie a été marquée par la présence des présidents du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, ainsi que du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Ont également assisté à la cérémonie le président du Conseil constitu-



tionnel, Mourad Medelci, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, le ministre des Moudjahidines, Mohamed Chérif Ab-

bas, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) Saïd Abadou, des membres du gouvernement, des personnalités nationales et des moudjahidines. Cette cérémonie au cours de laquelle a été exécuté l'hymne national s'inscrit dans

le cadre de la longue tradition de l'ANP consistant à valoriser les différentes étapes de l'histoire nationale. Une exposition de photographies retracant les étapes successives de la Révolution algérienne a été organisée en marge de cette cérémonie.

OULED DJELLAL (BISKRA) Ouverture des journées médico-chirurgicales de l'appareil urinaire

Les 3^e Journées médico-chirurgicales de l'appareil urinaire, de l'appareil reproductive et des maladies rénales se sont ouvertes hier à l'établissement public hospitalier Achour-Ziane d'Ouled Djellal, dans la wilaya de Biskra.

Le programme de cette manifestation d'une semaine, comprend des consultations médicales spécialisées non payées par les patients, avec des interventions chirurgicales délicates, en marge d'une journée de formation au profit des praticiens de la région, a indiqué le coordinateur de la rencontre, M. Mohamed Khelifa, directeur-adjoint de l'éta-



bissement hospitalier d'Ouled Djellal. Ces journées sont encadrées par une équipe médicale dirigée par le Professeur Omar Lakéhal du service médecine et chirurgie de l'appareil urinaire, du CHU Mustapha Pacha d'Alger et composée de neuf spécialistes, dont 7 dans les maladies de l'appareil urinaire, un cardiologue et un médecin réanimateur.

Selon le directeur adjoint de l'hôpital Achour-Ziane, les prestations dispensées dans le cadre de ces journées, offrent une couverture sanitaire de qualité, notamment pour les malades sans ressources.

LAGHOUAT Une soixantaine de projets avalisés par le Calpiref en une l'année

Cinquante-neuf (59) projets d'investissement ont été avalisés, depuis début de cette année dans la wilaya de Laghouat, par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref), a-t-on appris de la direction de l'industrie et de la promotion de l'investissement.

D'un investissement global de plus de 200 millions de DA, ces projets qui couvrent une surface globale de 1.200 hectares devront générer 3.085 emplois à la satisfaction des jeunes de la région, a-t-on indiqué de même source. Ces projets sont versés dans diverses activités, notamment l'industrie avec 25 projets, l'agriculture avec 17 projets et les services et matériaux de construction avec 13 et 5 projets respectivement, a-t-on précisé. Il est fait état, par ailleurs, du dépôt cette année de 101 dossiers d'investissement, dans différents créneaux d'activités, dont 41 dossiers ont été rejettés à l'issue de cinq sessions d'études et d'examens par le Calpiref. Dans la perspective de dégager le foncier nécessaire à la promotion de l'investissement, la wilaya a enregistré l'aménagement de zones d'activités au niveau des communes d'Aflou, Ksar El-Hirane, Bellil et El-Kheneg, en plus de l'ouverture, au chef-lieu de wilaya, d'un centre de facilitation chargé de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes investisseurs.

TÉBESSA Mise en service d'un centre intermédiaire des soins des toxicomanes

Un centre intermédiaire de soins des toxicomanes (CIST) vient d'être mis en service à Tébessa, à l'occasion de la commémoration du 59^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954, a-t-on appris hier, de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalier (DSPRH).

Retenu dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre la toxicomanie pour un montant de 40 millions de dinars, cette structure vient de mettre fin au transfert des patients de la région vers les établissements spécialisés de Constantine ou d'Annaba, précise-t-on de même source.

Le centre est doté de plusieurs salles de consultations médicales et psychologiques, encadrées par un corps médical spécialisé, avec également une bibliothèque, une salle internet, et une autre d'éducation sanitaire pour la sensibilisation et l'éducation-prévention des jeunes, a-t-on indiqué à la DSPRH. Plusieurs autres structures de santé seront réceptionnées à l'horizon 2014 dans la wilaya de Tébessa, tels les établissements publics hospitaliers (EPH) « Ben Djedda M'Henia » dans la ville de Tébessa et dans la localité d'El-Ogla (60 lits), outre un hôpital régional de Psychiatrie de 120 lits à Tébessa, qui est actuellement en chantier, ajoute-t-on. Par ailleurs, un montant de 1,14 milliard de dinars vient d'être alloué au secteur de la santé au titre du programme complémentaire de 2013, pour la réalisation de quatre polycliniques à El-Kouif, Bouhaf Dyr, Chréa et Thelijen, en même temps que la réhabilitation des unités légères et l'acquisition d'équipements médicaux et de cinq (5) clinos-mobiles et des ambulances médicalisées.

APS

TISSEMSSILT Relogement de 98 familles à Theniet El Had

Quatre-vingt-dix huit (98) familles de la daïra de Theniet El Had (Tissemssilt) ont pris possession, mercredi, de leurs nouveaux logements, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès des services de la daïra.

L'opération de relogement a touché les familles vivant précédemment dans le site précaire de hâ Hilal Benghanem. Elles ont bénéficié de logements au village d'Amrouna et hâ Ahmar, signalé-t-on.

Les autorités locales ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour faciliter le déménagement des bénéficiaires de logements. Les mesures évacuées ont été aussi démolies. Par ailleurs, les services de la daïra ont annoncé que 56 familles résidant à hâ Derby de Theniet El Had bénéficieront d'aides dans le cadre de l'habitat rural à Sidi Abdelkader.

La ville de Theniet El Had compte 13 sites précaires totalisant quelque 1.110 habitations recensées depuis 2007, selon la direction de l'urbanisme et la construction.

JIJEL Le désengorgement des terre-pleins du port de Djedjen accueilli favorablement



Les responsables du port de Djedjen ont affiché mercredi une satisfaction unanime lors de la journée d'étude sur l'"état d'application des mesures de désengorgement des terre-pleins", organisée au complexe Emeraude de Tassoust, à l'initiative de la direction générale du port de Djedjen, a-t-on constaté jeudi.

Les dockers, la capitainerie et agents consignataires, concessionnaires, transitaires et transporteurs routiers, ont évalué au cours de leurs débats, de "positif", les mesures prises depuis un mois, "une première dans le monde maritime national".

M. Sellami, directeur général du port, a présenté "un état des lieux sur le marché mondial de l'automobile", prévoyant une augmentation de 4% du parc autos algérien évalué actuellement à 5,5 millions de véhicules.

M. Aliouche, directeur de l'exploitation et M. Bouab Abdesslam, directeur technique de l'entreprise portuaire de Djedjen (EPJ), ont présenté, pour leur part, "une évaluation de l'application de la procédure relative au désengorgement des terre-pleins", faisant l'inventaire des dispositions prises pour améliorer la fluidité du trafic, notamment en plafonnant à 8 jours le temps passé par un navire en rade, "même si l'EPJ a enregistré de ce fait une baisse du chiffre d'affaires de 15%", selon le premier responsable du port de Djedjen.

Les nouvelles dispositions pour l'allègement des procédures de dédouanement ont été exposées par le chef de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Jijel. Selon ce responsable, "la déclaration de transit a été simplifiée pour les entrepôts sous douane".

APS

OUARGLA

Plus de 950 logements attribués dans la daïra de Touggourt

Un quota de 960 logements sociaux locatifs a été attribué dans la daïra de Touggourt (Ouargla), en marge des festivités du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Inscrits au titre du dernier programme quinquennal de développement 2005-2009, ces logements sont implantés dans les quatre communes constituant la daïra de Touggourt, à savoir Tebesset, Nezla, Zaouia El-Abidia et Touggourt, a indiqué le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Ouargla. Ce quota de logements sociaux, dont



une partie est réservée à la résorption de l'habitat précaire (RHP), est destiné à l'amélioration des conditions de vie

du citoyen, a-t-il souligné. Selon le même responsable, d'autres communes de la wilaya de Ouargla vont connaître, avant la fin de cette année, des attributions de logements portant sur un total de 5014 unités de logements publics locatifs (LPL), dont une partie réservée à la RHP.

Une tranche de 4.000 LPL sera lancée également avant la fin 2013 dans le cadre de la concrétisation du projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, décidée par les pouvoirs publics au lendemain de la classification de l'ancienne ville éponyme comme zone à hauts risques au regard de sa proximité de champs et installations pétroliers et gazières.

ORAN

Des contrats d'affaires et de partenariat au 4^e Salon international des énergies renouvelables

Le 4^e Salon international des énergies renouvelables, propres et de développement durable, qui a pris fin mercredi soir à Oran, a été ponctué par la signature de contrats d'affaires et de partenariat entre opérateurs économiques. Selon la commissaire de cette manifestation, organisée depuis lundi dernier au centre des Conventions "Mohamed Benahmed", cette quatrième édition a été marquée par des opportunités d'affaires et de partenariat au profit d'opérateurs algériens publics et privés et d'entreprises étrangères participantes. Ces opportunités se

sont traduites par la signature de plusieurs contrats de coopération et de partenariat, tels que celui de création d'une société mixte dans le domaine des énergies renouvelables entre les groupes algériens "Soprec" et allemand "Europsol", a signalé Mme Linda Oulounis.

Le salon a constitué également une occasion d'échanges entre les experts autour de résultats de recherches et d'études sur les moyens de développement des énergies renouvelables, notamment en Algérie et dans des pays arabes, comme il a été souligné lors de la conférence

animée mercredi par le P. Stambouli Boudghène et le P. Samir Felazi de l'université des sciences et technologies d'Oran (USTO) "Mohamed Boudiaf".

Les grandes opportunités de développement dans ce domaine ont été soulignées, tout comme le transfert vers l'exportation de l'énergie solaire à travers l'étendue du sahara arabe qui peut fournir un taux de 63 % de cette énergie au monde.

Les deux experts ont traité de prévisions à la hausse de la demande sur l'énergie et les technologies pour augmenter les capacités de production et

réduire le coût de cette opération. La présence d'unités de recherche scientifique a été bénéfique aux opérateurs pour tisser un partenariat efficace entre le système scientifique et le secteur économique et social, selon les organisateurs du salon de l'agence "Myriad.com".

Cette manifestation a drainé environ 4.000 visiteurs en plus de la participation de jeunes universitaires aux conférences organisées en marge de l'exposition. Cette édition a vu la participation de 90 entreprises d'Algérie, de Tunisie, de Pologne, d'Italie, d'Allemagne et de France.

MILA

Labours: emblavement prévu de près de 110.000 hectares

La campagne-labours semaines pour l'actuelle saison agricole, dans la wilaya de Mila, prévoit l'emblavement de 109.685 hectares, soit 46 % de la surface agricole utile (SAU), a indiqué mercredi le directeur des services agricoles, Rabah Firdas.

Dans un exposé présenté devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ce responsable a précisé que la moitié de cette surface (58.000 hectares) sera réservée au blé dur, 24.359 hectares au blé tendre, 23.346 hectares à l'orge et 3.691 hectares à l'avoine. M. Firdas a fait état de la mobilisation d'importantes quantités de semences des diverses céréales estimées à 150.147 quintaux en prévision de

la campagne d'ensemencement, outre l'ouverture d'un guichet unique regroupant l'ensemble des partenaires du secteur agricole. Assurant également que ces semences sont préparées sur un "rythme rapide" pour être remises aux agriculteurs en temps opportun, il a révélé que ces quantités de semis se composent de 109.000 quintaux de blé dur, 36.000 quintaux de blé tendre, 4.000 quintaux d'orge et 403 quintaux d'avoine. Le ministre des Ressources en eau, Hocine Nécib, avait présidé, au début de la semaine en cours, dans la commune d'Oued Seggane, le lancement officiel de la campagne des labours semaines dans

cette wilaya. Une quantité de 21.000 quintaux de fertilisants azotés et phosphatés sont également mis à la disposition des céréaliculteurs par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), basée à Chelghoum-Laid. L'actuelle campagne labours semaines mobilise également 3.404 tracteurs dont 29 nouvelles machines acquises dans le cadre du programme de soutien agricole.

Les précipitations enregistrées dans la nuit de mardi à mercredi derniers ont redonné espoir aux céréaliculteurs après les inquiétudes suscitées par le déficit pluviométrique de ces derniers mois.

UNIVERSITÉ

Nécessité de diagnostiquer la réalité de la qualité de l'enseignement supérieur

Les participants au Colloque international sur les normes de la qualité de l'enseignement supérieur, dont les travaux ont pris fin mercredi à Mostaganem, ont mis l'accent sur la nécessité d'un diagnostic à travers les programmes d'enseignement. Ils ont appelé à profiter des expériences internationales d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, à corriger les imperfections et à utiliser des outils et des technologies modernes pour accompagner l'amélioration des normes de qualité. Les recommandations ont porté également sur l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel, la création d'un espace of-

ficiel où activent tous les acteurs du secteur et l'instauration d'une culture de la qualité d'enseignement supérieur. Les participants ont axé leurs interventions sur la mise en place d'une stratégie qui prend en considération les modalités et les mécanismes de développement de normes de la qualité de l'enseignement supérieur en mobilisant des moyens humains, matériels et financiers. La deuxième et dernière journée de ce colloque, organisé par la faculté des Sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université de Mostaganem, a été mise à profit par les participants pour souligner l'importance d'activation du

rôle des étudiants comme élément fondamental dans la chaîne d'élaboration et d'adaptation de normes de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cette rencontre a vu la participation d'enseignants d'universités du pays, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, d'Irak, de Jordanie, du Maroc et de Syrie qui ont abordé cinq axes sur les approches pour garantir la qualité de l'enseignement supérieur et de la programmation, des expériences internationales dans la planification de l'évaluation interne et la collecte et l'analyse des données d'évaluation interne de l'université.

TLEMCEN

Vers l'allègement des mesures limitant l'approvisionnement en carburant

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et collectivités locales, Tayeb Belaïz a annoncé, jeudi, à Tlemcen que "les mesures prises pour lutter contre le trafic de carburant dans la wilaya de Tlemcen seront allégées dans les prochains jours". M. Belaïz a souligné, au cours d'une conférence de presse organisée en marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Tlemcen, que la décision du plafonnement des quantités de carburant servies aux automobilistes a fait suite à des conditions précises et prises par le gouvernement sur décision de l'ex-wali de Tlemcen».

"Le nouveau wali est appelé dans un délai d'une semaine, à mettre en place une stratégie pour alléger ces procédures", a ajouté le ministre, estimant qu'"il ne faut pas pénaliser toute une population, si des personnes commettent des infractions". Après avoir rappelé des méfaits de la contrebande qui cause une véritable saignée à l'économie nationale, le ministre a estimé que "l'Algérie en tant qu'Etat souverain a le droit de défendre son économie en dehors de toute considération politique ou autre". Pour rappel, une décision a été prise par l'ex-wali de Tlemcen plafonnant la vente de carburant à 500 da par véhicule et 2.000 da par camion et ce, dans le but de lutter contre le trafic de carburant, acheminé clandestinement vers le pays voisin. Ces mesures ont permis une amélioration de la situation.

GHARDAÏA

2 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu samedi, sur la RN1, 50 km au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Un véhicule tout-terrain est entré en collision frontale avec un autre véhicule utilitaire, entraînant la mort sur le coup de deux personnes, a précisé la source. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Métillili, le plus proche du lieu de l'accident, vers où ont été aussi évacués par la Protection civile les deux blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

MASCARA

16 blessés dans 2 accidents de la circulation

Seize (16) personnes ont été blessées à des degrés divers de gravité dans deux accidents de la circulation distincts, survenus mercredi entre Sig et Mascara, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. Le premier accident a eu lieu sur la RN 6 près du douar "Ouled Hamou" dans la commune de Hacine suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs qui se dirigeait de Mohammadia vers Mascara. Cet accident a fait sept blessés âgés entre 20 et 57 ans et qui ont été transférés au service des urgences de l'hôpital de Mohammadia. L'autre accident a été enregistré sur la même route nationale dans une collision entre deux voitures roulant en sens inverse, qui a causé 9 blessés dont cinq femmes et deux enfants légèrement. Les blessés ont été admis au service des urgences de l'hôpital de Sig et la clinique de Hacine.

TISSEMSILT

2 morts et un blessé dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et une autre blessée dans un accident de la route qui s'est produit jeudi soir sur la RN 19 reliant les communes de Lardjem à Tissemsilt, a-t-on appris vendredi auprès du groupement de la Gendarmerie nationale.

Cet accident, s'est produit non loin du douar "Boutajine", relevant de la commune de Amari, lors d'un cortège de mariage qui se dirigeait en direction du chef-lieu de wilaya, lorsque subitement le chauffeur d'un véhicule de tourisme perd le contrôle du volant avant de dévier



de la route, provoquant ainsi la mort de deux femmes qui étaient à bord de son véhicule.

Le chauffeur, blessé, a été évacué aux services des urgences médico-chirurgicaux de l'établissement public hospita-

lier de la ville de Tissemsilt, a-t-on indiqué. Les causes de cet accident sont dues au "dépassagement dangereux effectué par le conducteur du véhicule du tourisme qui a perdu le contrôle de sa voiture", selon la même source.

TLEMCEN

Mise en échec d'une tentative d'introduction au Maroc de 9,5 qx de cuivre

Les brigades mobiles relevant de la direction régionale des Douanes algériennes de la wilaya de Tlemcen, ont réussi à mettre en échec une tentative d'introduction frauduleuse au Maroc d'environ 9,5 quintaux de déchets de cuivre, 200 bidons d'huile de table, 3 quintaux d'olives ainsi que 4 véhicules à double réservoir transportant du carburant au niveau des frontières ouest, a-t-on appris vendredi auprès de cette institution.

Traitées ces deux derniers jours au niveau de divers points frontaliers de l'ouest du pays, selon la représentante de la cellule de la communication, cette opération, la première du genre qui s'est effectuée



à la RN 35 reliant Ghazaouet à Boukbou, localité relevant de la commune de Filalaouène, a permis la saisie d'un véhicule léger transportant près de 9,5 quintaux de déchets de cuivre destinée à la contrebande au Maroc.

La deuxième opération qui s'est déroulée aux environs de "Tarmous", située entre Marsat Ben M'hidi et Ghazaouet à 8 heures du matin, a permis la saisie d'une quantité importante de l'huile de Table (200 dalots) destinée à la contrebande, ainsi que la saisie de quatre véhicules équipés d'un double réservoir transportant du carburant ainsi que des 3 quintaux d'olives verts au niveau des frontières entre Akid Lotfi et Marsat Ben M'hidi.

OUARGLA

Mise en service du centre de traitement de déchets à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Le centre de traitement des déchets hospitaliers a été mis en service au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf à Ouargla, en marge des festivités du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954.

Il s'agit d'un centre qui dispose d'un équipement spécialisé dans le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri), qui présentent des risques sur la santé des personnes et sur l'environnement, a indiqué le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), M. Imadeddine Mouad.

Ce nouveau centre dispose d'une capacité de désinfection de 1.000 litres/cycle (le cycle dura entre 35 à 40 minutes) de déchets stérilisés et assimilés à d'autres type de déchets ménagers, qui seront évacués vers des décharges publique ou au centre d'enfouissement technique (CET), a-t-il expliqué.

Sur la base de conventions à être élaborées prochainement, les cliniques et les laboratoires privés d'Ouargla seront également obligés de détruire leurs déchets au centre de traitement de l'hôpital Mohamed Boudiaf qui peut traiter des quantités de 250 à 300 kg, a-t-il fait savoir.

La DSPRH d'Ouargla compte actuellement 4 autres machines de même



principe mais d'une capacité moins importante (300 litres/cycle) au niveau des établissements hospitaliers, à savoir les complexes mère-enfant d'Ouargla et Hassi-Messaoud ainsi que la maternité et l'hôpital de Touggourt.

D'autres équipements du type et de capacité moindre (150 litres/cycle) ont été prévus pour les établissements hospitaliers de proximité des communes de Rouissat, Aïn El-Beida, N'goussa, Blidet-Amor, Taïbet et Mégarine, selon la même source.

Afin de régler totalement la prise en charge du problème des déchets hospi-

taliens dans la wilaya de Ouargla, des petites machines ont été proposées pour les établissements hospitaliers des régions éloignées tels qu'El-Borma.

Dans le cadre de la formation et de la sensibilisation, la DSPRH organisera prochainement un séminaire, en collaboration avec des spécialistes nationaux et étrangers, sur le traitement des déchets hospitaliers, au profit des personnels médical et paramédical, a annoncé le responsable local du secteur.

SELON L'ONS Légère baisse de la production industrielle au 1^{er} semestre 2013

La production industrielle du secteur public algérien a baissé de 0,6% au premier semestre 2013 comparativement à la même période de l'année dernière, après une augmentation de 1,6% durant toute l'année 2012, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Hors hydrocarbures, la croissance durant les six premiers mois de 2013 a enregistré une hausse de 3,1%, alors que les industries manufacturières ont évolué de 2,2%, indique une note de conjoncture de l'Office obtenu par l'APS.

Cette baisse (-1,6%) de l'indice général de la production industrielle du secteur public s'explique essentiellement par un recul de la production dans les secteurs des hydrocarbures (-8,8%), du textile (-7,2%), des industries agroalimentaires (-3,1%) et à un degré moindre, des matériaux de construction (-0,5%), souligne l'ONS.

D'autres secteurs ont connu d'importantes augmentations, les plus «remarquables» ont concerné les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (Isimme) avec une croissance de l'ordre de 12,5%, la chimie (+7,5%), et les industries du bois (+7,3%).

Les secteurs de l'énergie et des mines et carrières ont également contribué à cette amélioration avec des taux respectifs de 1,6% et 2,7%, relève encore l'ONS. L'industrie nationale, qui recèle des potentialités sous utilisées, souffre des problèmes liés à la gestion de l'innovation, à la compétitivité sur les marchés et à l'ouverture de l'économie, selon des experts.

Afin de remédier à cette situation, le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, a soumis récemment au gouvernement une nouvelle politique industrielle basée, essentiellement, sur le renforcement des entreprises notamment les PME.

Il s'agit à travers cette démarche d'aider les entreprises à se placer sur le marché international, à promouvoir des filières industrielles stratégiques où l'Algérie recèle un potentiel et dispose d'atouts compétitifs. Le ministère du Développement industriel a lancé en juillet dernier un appel à projets industriels pour dix huit filières.

Cet appel à projets industriels, qui reste ouvert jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, vise notamment la relance de la production nationale et le développement de l'investissement. La production industrielle a augmenté de 1,6% en 2012. Hors hydrocarbures, la croissance avait atteint 5,4%. Cette performance est due notamment à une amélioration de 12% du secteur de l'énergie, 8% des industries des cuirs et chaussures, 7,5% des Isimme.

La production industrielle représente actuellement 0,8% de la production nationale et elle ne participe qu'à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB) du pays, selon le ministère qui ambitionne à relevé ce taux dans un avenir proche à 10% et plus.

ESPAGNE

Dette: l'Espagne bénéficie d'un relèvement de sa perspective par Fitch

Le rendement de l'emprunt à 10 ans de l'Espagne s'est encore détendu vendredi sur le marché obligataire, bénéficiant peu avant la clôture d'un relèvement de la perspective du pays par l'agence de notation Fitch de «négative» à «stable».

Le taux espagnol, qui évolue en sens inverse de la demande, a baissé sous la barre des 4%, qu'il avait déjà franchi brièvement jeudi, pour s'établir à 3,971%. La veille, il avait clôturé à 4,032%.

L'agence Fitch a annoncé qu'elle relevait à «stable» contre «négative» auparavant, la perspective de la note de dette à long terme de l'Espagne, laquelle est de niveau «BB».

Parmi les raisons évoquées par l'agence pour fonder sa décision, Fitch a évoqué la toute récente sortie de récession



de l'économie espagnole, l'amélioration de la balance des paiements du pays, la restructuration du secteur bancaire ainsi que les efforts de consolidation budgétaire. De son côté, le taux italien a reculé à 4,079% après avoir terminé à 4,131% la veille.

Le reste du marché a évolué en ordre dispersé. C'est «un marché d'attente» avec des volumes réduits, notamment en raison du jour férié de la Toussaint, souligne un analyste.

Les investisseurs sont pris en tenaille entre la Réserve fédérale américaine (Fed), qui s'est réuni cette semaine, optant pour le maintien de son soutien exceptionnel à l'économie, et la Banque centrale européenne (BCE) dont la prochaine réunion aura lieu jeudi.

Le marché est par ailleurs dans l'attente du rapport men-

suel sur l'emploi américain pour le mois d'octobre, dont la publication est également prévue la semaine prochaine. Côté européen, le fort ralentissement de l'inflation en zone euro en octobre, au plus bas depuis novembre 2009, a changé les anticipations des marchés quant à la politique de la BCE, indique l'analyste. Le marché mise désormais sur «une baisse des taux», souligne-t-il.

BANQUE MONDIALE

Les chefs de la BM et de l'ONU en visite au Sahel du 5 au 7 novembre

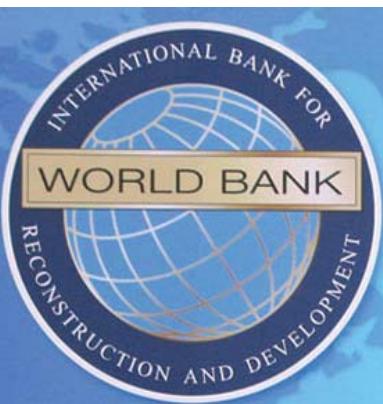
Le président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, et le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, vont effectuer une visite dans les pays du Sahel du 5 au 7 novembre, a annoncé vendredi la BM.

Les chefs de ces deux organisations mondiales se rendront successivement au Mali (5 novembre), au Niger (le 6), au Burkina Faso et au Tchad (le 7). Au cours de leur visite, M. Kim et M. Ban seront accompagnés de Mme

Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, de M. Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement, et de M. Andris Piebalgs, Commissaire européen pour le développement.

Le but de cette visite est d'attirer l'attention sur «les enjeux économiques et sécuritaires auxquels cette région très fragile est confrontée, et pour recueillir l'avis des dirigeants des pays du Sahel sur la façon dont la communauté internationale pourrait mieux coordonner son action de manière à renforcer son assistance», a expliqué l'institution de Bretton Woods.

Dans la région sahélienne, qui compte plus de 80 millions d'habitants, de graves menaces, intensifiées par des décennies de tensions économiques, politiques, démographiques et écologiques, pèsent sur sa sécurité et son développement, rappelle la BM. L'instabilité au Sahel tient aux



pressions chroniques dérivant de l'essor démographique, du caractère extrême du climat, de la fragilité des institutions et de la présence insuffisante de l'Etat dans beaucoup de régions reculées.

Les peuples de la région du Sahel «viennent depuis des décennies dans des conditions qui menacent leur survie, dans une région secouée par les conflits, en proie à l'instabilité politique et confrontée à un environnement rude et imprévisible», a déclaré M. Kim à la veille de sa visite. Pour lui, le moment est venu de les aider à instaurer des conditions de

vie plus stables, offrant un meilleur accès à des soins et à une éducation de qualité, ainsi qu'à des emplois dignes de ce nom, pour les femmes et les jeunes notamment. Pour sa part, M. Ban a signalé que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, adoptée en juin dernier par l'ONU, donne priorité à la gouvernance, à la sécurité et à la résilience.

À ce propos, il a soutenu que «la crise au Mali avait bien montré qu'il fallait éradiquer les problèmes susceptibles de susciter des conflits et l'instabilité».

Ensuite, il nous faut adopter une approche régionale. Les problèmes que connaît le Sahel se jouent des frontières et c'est ce que doivent également faire les solutions que nous leur apportons».

Il a aussi rappelé que plus de 11 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, tandis que 5 millions d'enfants de moins de cinq ans sont exposés à un risque de malnutrition aiguë. En outre, «des armes prolifèrent dans la région qui est très vulnérable aux réseaux terroristes et criminels», a-t-il avisé.

Aucun gouvernement ou organisme, a-t-il encore affirmé, ne peut à lui seul surmonter ces problèmes qui sont interdépendants et «c'est pourquoi nous devons conjuguer nos efforts dans le cadre d'une approche commune».

ONU

Les pirates somaliens ont amassé plus de 339 millions de dollars en rançons en 7 ans

Les pirates au large de la Somalie et de la corne d'Afrique ont récolté, entre 2005 et 2012, des rançons s'élevant entre 339 et 443 millions de dollars américains, finançant un large éventail d'activités criminelles à l'échelle mondiale, selon un rapport diffusé par l'ONU vendredi.

Le rapport conduit par l'Office de l'ONU contre la drogue et le crime (Unodc), la Banque mondiale et Interpol, utilise

des données et des preuves provenant d'interviews avec d'anciens pirates, des responsables gouvernementaux, des banquiers et d'autres individus impliqués dans la contre-piraterie, afin d'enquêter sur la somme d'argent versée sous forme de rançon aux pirates somaliens dans l'Océan indien.



APS

INVESTISSEMENT

450 millions de dollars pour promouvoir les énergies renouvelables dans les pays du Sud

Des organismes communautaires et des chefs d'entreprises ont signé samedi à Nairobi des accords d'une valeur de 450 millions de dollars pour stimuler les investissements dans des projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement.



Le directeur général du Programme de l'ONU pour l'environnement (Pnue), Achim Steiner, a déclaré après une semaine de pourparlers à Nairobi (Kenya) que les organismes communautaires et les principaux chefs d'entreprises ont décidé de stimuler les investissements dans des projets d'énergie renouvelable en signant des accords d'une valeur de 450 millions de dollars. Les participants à l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud ont indiqué que la coopération Sud-Sud recouvre l'échange de ressources, de technologies et de connaissances entre pays en développement.

Au nombre des accords conclus, figurent la construction d'usines d'engrais organiques, des projets d'énergie propre au Kenya, le développement de panneaux solaires en Ouganda et la création d'entreprises vertes dirigées par des femmes en Egypte.

L'ensemble des projets représentent 450 millions de dollars d'investissements. Selon le président de l'Assemblée générale, John Ashe, il est évident que la coopération Sud-Sud a un impact et une influence dans de nombreux sec-

teurs, notamment la santé, l'énergie, l'économie et le commerce.

Il est également intéressant, dit-il, de noter que le Sud attire des flux de capitaux importants et que certaines des économies émergentes du monde en développement commencent à exercer une influence géopolitique considérable.

«Le fait que cette exposition soit organisée dans les pays du Sud pour la première fois est un témoignage de l'importance croissante que revêt cette région du monde», selon M. Ashe.

IRLANDE

Le FMI plaide pour une réserve d'argent pour l'Irlande en cas de besoin

Le Fonds monétaire international (FMI) a suggéré samedi de mettre de l'argent en réserve pour l'Irlande au cas où celle-ci en aurait besoin après sa sortie du plan de sauvetage UE-FMI.

«L'Irlande a tout fait pour stabiliser son économie, mais elle reste affaiblie macroéconomiquement (...) Nous souhaitons un paquet, qui mettrait à disposition de l'argent en cas d'urgence

— même si nous partons du principe que ce cas d'urgence n'arrivera pas », a dit le numéro 2 du FMI, David Lipton, dans un entretien samedi avec le quotidien allemand Die Welt.

Selon lui, la Troïka (le FMI, la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne, NDLR) «devrait soutenir l'Irlande par des mesures de précaution. Ce serait le moyen de

renforcer le succès». Et de répéter plus loin: «il s'agit d'un arrangement de précaution pour ne pas mettre en danger ce qui a été atteint».

L'Irlande, qui a retrouvé la croissance et l'accès aux marchés financiers, devrait sortir le 15 décembre du plan de sauvetage UE-FMI, devenant ainsi le premier pays de la zone euro sous assistance, l'Irlande ayant entamé en début d'année ses négociations avec la troïka.

Une ligne de crédit de précaution pourrait lui être attribuée pour éviter toute turbulente sur les marchés au moment de sa sortie du plan d'aide. Les partenaires. Constamment présenté par les dirigeants européens comme un modèle à suivre pour les autres pays de la zone euro sous assistance, l'Irlande avait entamé en début d'année ses négociations avec la troïka.

Une ligne de crédit de précaution pourrait lui être attribuée pour éviter toute turbulente sur les marchés au moment de sa sortie du plan d'aide.

Baisse de l'aide alimentaire pour les plus démunis aux Etats-Unis

L'aide alimentaire sous la forme de bons utilisables dans des supermarchés aux Etats-Unis a baissé de 13,6% depuis vendredi, l'augmentation du programme d'assistance sociale voté en 2009 pour atténuer les effets de la récession ayant pris fin jeudi soir.

La réduction se monte à 36 dollars par mois pour une famille de quatre personnes, faisant passer le montant maximum de l'aide de 668 à 632 dollars (le montant de l'aide dépend des revenus). Au total, cinq milliards de dollars par an seront économisés, au détriment de quelque 48 millions de démunis qui bénéficient de cette assistance publique. «Pour tous ceux qui sont aidés pour leur nourriture, cela signifie que chaque enfant, chaque retraité, chaque ancien soldat handicapé, chaque chômeur aura plus de mal à se nourrir», a déploré la sénatrice démocrate Debbie Stabenow.

Entre 2007 et 2012, le nombre de bénéficiaires du programme, nommé «Supa» en anglais (Supplemental Nutrition Assistance Program), est passé de 26 à 47,6 millions, selon le Bureau du budget du Congrès (CBO), «en grande partie à cause de la grave récession et de la lenteur de la reprise».

D'après les calculs du centre de réflexion CBPP, l'aide publique s'élèvera désormais à environ 1,40 dollar en moyenne par repas et par personne.

Cuba a ouvert vendredi un bureau chargé de la régulation dans sa première Zone spéciale de développement située au port de Mariel, espérant attirer des investisseurs locaux et étrangers.

Mis à part l'approbation des licences, le bureau est chargé de mettre en œuvre un cadre de régulation pour la zone, qui définit les règlements douaniers, le code du travail, le contrôle de l'immigration, le processus de taxation, les services bancaires, les assurances, ainsi qu'une solution aux conflits et infractions. Les compagnies de la zone bénéficieront de priviléges fiscaux. Le chef de l'Etat cubain, Raul Castro, a proposé l'établissement de la Zone spéciale de développement à 50 km à l'ouest de La Havane, espérant que le port devienne le plus important terminal à conteneur des Caraïbes et la porte principale pour le commerce extérieur cubain. L'économiste cubain Pedro Monreal estime que Mariel se situe à un endroit idéal pour devenir le méga port caribéen.

Cuba espère attirer des investisseurs étrangers

Les matières premières reculent de concert

Les matières premières ont reculé à Chicago, malgré de bons chiffres officiels sur les exportations américaines attendus depuis plusieurs semaines, sous le poids d'une offre très abondante, notamment pour le maïs.

Les cours du pétrole ont fini sur une note baissière, toujours pénalisés par l'abondance de l'offre aux Etats-Unis, premier consommateur d'or noir, et la hausse du dollar.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 106,84 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 106,93 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance est descendu à 95,09 dollars contre 97,85 dollars le vendredi précédent.

Les prix des aliments ont tous reculé la semaine dernière, à la faveur d'une correction des cours du sucre et du cacao après avoir atteint leurs niveaux les plus hauts depuis un ou deux ans, alors que les prix du café poursuivaient leur plongeon.

Les prix du sucre ont ainsi atteint jeudi des plus bas depuis début octobre, à 487 dollars la tonne à Londres et à 18,26 cents la livre à New York.

Alors, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 488 dollars, contre 501,50 dollars pour le contrat de décembre le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mars valait 18,34 cents, contre 18,89 cents sept jours auparavant.

Les cours du café sont de nouveau tombés vendredi à des plus bas depuis plus de quatre ans et demi à Londres (1.455 dollars la tonne) et depuis près de trois ans et demi à New York (à 104,83 cents la livre). Les prix de la graine ne cessent de dégringoler depuis le début de l'été sous la pression d'une offre pléthorique.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 1.457 dollars vendredi, contre 1.582 dollars le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US à New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 105,05 cents, contre 110,60 cents sept jours auparavant.

Après avoir encore atteint en début de semaine dernière des plus hauts en deux ans, les cours du cacao ont reculé jusqu'à leur niveau de début octobre cette semaine, l'offre de fèves brunes s'annonçant meilleure que prévue.

Les prix du cacao sont ainsi tombés vendredi à des plus bas depuis début octobre, à 1.681 livres sterling contre 1.701 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en décembre valait 2.653 dollars, contre 2.686 dollars sept jours plus tôt. Les cours des produits agricoles

ont reculé à Chicago, malgré de bons chiffres officiels sur les exportations américaines attendus depuis plusieurs semaines, sous le poids d'une offre très abondante, notamment pour le maïs.

Le boisseau de blé pour la même échéance a terminé à 6.677,5 dollars contre 6.907,5 dollars vendredi dernier (-3,33%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat de référence sur le marché, s'est établi à 4.272,5 dollars vendredi contre 4.400 dollars en fin de semaine dernière (-2,90%).

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 106,84 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 106,93 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance est descendu à 95,09 dollars contre 97,85 dollars le vendredi précédent.

Les prix des aliments ont tous reculé la semaine dernière, à la faveur d'une correction des cours du sucre et du cacao après avoir atteint leurs niveaux les plus hauts depuis un ou deux ans, alors que les prix du café poursuivaient leur plongeon.

Les prix du sucre ont ainsi atteint jeudi des plus bas depuis début octobre, à 487 dollars la tonne à Londres et à 18,26 cents la livre à New York.

Alors, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 488 dollars, contre 501,50 dollars pour le contrat de décembre le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mars valait 18,34 cents, contre 18,89 cents sept jours auparavant.

Sur le London Bullion Market, l'once d'OR a terminé à 1.306,75 dollars contre 1.347,75 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 21,75 dollars, contre 22,35 dollars sept jours auparavant.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont terminé la semaine en hausse, de bonnes nouvelles économiques en provenance de Chine atténuant l'effet négatif de la hausse du dollar.

Jeudi, les prix des métaux de base avaient terminé en baisse, principalement à cause d'un raffermissement du dollar, révigoré par des propos jugés moins prudents que prévu de la Réserve fédérale américaine (Fed). La hausse du dollar rend l'achat d'actifs libellés dans la monnaie américaine, tels que les métaux de base, moins attrayants pour les investisseurs munis d'autres devises.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.289,25 dollars vendredi, contre 7.134 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.871 dollars la tonne, contre 1.854,50 dollars, le plomb valait 2.202,50 dollars la tonne, contre 2.170 dollars, l'étain valait 22.925 dollars la tonne, contre 22.820 dollars la tonne, le nickel valait 14.668 dollars la tonne, contre 14.501 dollars la tonne et le zinc valait 1.960,75 dollars la tonne, contre 1.929,75 dollars la tonne.

APS

Effets sur la santé de la lumière artificielle

1. Pourquoi la lumière artificielle est-elle un sujet de préoccupation ?

La lumière artificielle est composée de lumière visible ainsi que de radiations ultraviolette (UV) et infrarouge (IR). Il y a une crainte que les niveaux d'émission de certaines lampes pourraient être nocifs pour la peau et les yeux. Tant la lumière naturelle qu'artificielle peuvent perturber l'horloge biologique humaine et le système hormonal et ainsi poser des problèmes de santé. Les composantes ultraviolette et bleue de la lumière ont le plus grand potentiel de provoquer des effets dommageables. Certaines personnes atteintes de maladies qui les rendent sensibles à la lumière affirment que les lampes à économie d'énergie - principalement les lampes fluorescentes compactes (LFC) et les diodes électroluminescentes (DEL ou LED) - qui sont destinées à remplacer les lampes à incandescence, agravent leurs symptômes et jouent un rôle dans un grand nombre de maladies. Ces personnes affirment également que les mesures de protection telles que l'ajout d'une seconde enveloppe qui diminue les émissions UV, sont inefficaces.

L'utilisation de certains types de lampes fluorescentes compactes pendant de longues périodes et à de courtes distances peut exposer leurs utilisateurs à des niveaux d'UV qui sont proches des limites fixées pour protéger les travailleurs contre des lésions de la peau et des yeux.

2. Comment fonctionnent les lampes ?

Les êtres humains ont depuis longtemps créé de la lumière artificielle en brûlant ou en chauffant des substances. Aujourd'hui les bougies et d'autres lampes à flamme sont encore d'usage courant. L'avènement de l'électricité a permis le développement des lampes à incandescence dans lesquelles un filament métallique scellé dans un tube de verre est chauffé par l'électricité jusqu'à ce qu'il émette de la lumière. Ce sont les ampoules traditionnelles qui ont été utilisées pendant de nombreuses années mais qui sont maintenant éliminées en faveur d'éclairages moins énergivores. Les lampes halogènes appliquent le même principe, mais contiennent aussi un bauz à l'intérieur du tube qui rend la lampe beaucoup plus lumineuse et plus efficace. Les lampes à décharge électrique produisent de la lumière par l'envoi d'un courant électrique dans un gaz. La conception de base consiste également en un gaz scellé dans un tube mais il existe de nombreuses variantes. Certaines lampes maintiennent le gaz à basse pression, l'exemple le plus commun de ce type étant les lampes fluorescentes. Les lampes à décharge à haute pression produisent une lumière très brillante et sont utilisées pour éclairer les grands bâtiments, en télévision ou au cinéma ou encore pour l'éclairage public. L'éclairage à l'état solide est une technologie récente qui pourrait être la principale source de lumière artificielle à l'avenir. Les diodes électroluminescentes (LED) sont bien connues et déjà utilisées, mais de nouveaux types de lampe sont en cours d'élaboration.

Les niveaux de rayonnement diminuent avec la distance de la lampe. Par conséquent, pour assurer la sécurité des yeux et de la peau, les lampes sont testées en supposant la situation la plus défavorable, la lampe étant placée à une distance de seulement 20 cm. Sur base des résultats de ces tests standards, les lampes sont classées en quatre groupes de risques: "exemptes des risques" (RG0), "faible risque" (RG1), "à risque moyen" (RG2), et "à haut risque" (RG3). Cependant, cette catégorisation des risques ne porte que sur les dangers d'expositions à court terme. La grande majorité des lampes sont classées



comme "exemptes de risque" et la plupart des rares exceptions sont classées comme «à faible risque». Les types de lampes classées comme «à risque moyen» ou «à haut risque» sont généralement destinées à être utilisées par des professionnels dans des lieux où ils ne présentent pas de risque. Une mauvaise utilisation de lampes appartenant aux groupes de risque 1 à 3 pourraient causer des dommages aux yeux ou à la peau qui peuvent être évités par des mesures appropriées. Par exemple, les lampes aux halogénures métalliques qui sont utilisées pour éclairer les stades de sport pourraient présenter un risque si elles étaient utilisées à une distance de 20 cm, ce qui n'est pas le cas normalement.

3. Comment la lumière agit-elle sur les organismes vivants ?

Le soleil et les lampes émettent de la lumière visible et des rayonnements invisibles, comme les rayons ultraviolets (UV) et infrarouges (IR). La longueur d'onde de la lumière visible détermine sa couleur, de violet (longueur d'onde plus courte) à rouge (longueur d'onde plus longue). Les UV et les IR peuvent être subdivisés en fonction de leur longueur d'onde dans des fourchettes plus étroites: UVA/UVB/UVC pour les ultraviolets - les UV étant les plus proches de la lumière visible - et les IRA/IRB/IRC pour l'infrarouge, les IRA étant les plus proches de la lumière visible. Le soleil émet un rayonnement sur toute la gamme de longueurs d'onde, mais l'atmosphère terrestre bloque beaucoup de rayonnements ultraviolets et infrarouges.

L'effet de la lumière sur les cellules vivantes dépend du rayonnement et de la longueur d'onde, du type de cellule, des molécules contenues qui absorbent la lumière et des réactions chimiques impliquées. Lorsque la lumière éclaire la matière,

elle peut la chauffer, et ceci est le principal effet des rayonnements infrarouges. La lumière visible et le rayonnement ultraviolet peuvent provoquer des réactions chimiques quand ils atteignent des molécules absorbantes appelées «chromophores» qui sont très abondantes dans les cellules de la peau et des yeux. Les rayonnements visibles et les IRA pénètrent le plus profondément dans la peau et les yeux et peuvent même atteindre la rétine. Les UVC, IRB et IRC sont les moins pénétrants. Le corps humain a développé de nombreux moyens de protection contre les sources de lumière qui sont trop intenses ou trop chaudes: clignement des yeux, douleurs, l'aversion naturelle des lumières vives et la contraction de la pupille. Des effets nocifs peuvent néanmoins se produire suite à une surexposition. Les radiations peuvent provoquer des brûlures, mais ceci est rare avec des lampes domestiques. La lumière visible et les UV peuvent aussi déclencher des réactions chimiques, généralement en contribuant à la création de composés oxydants qui peuvent ensuite attaquer les cellules. Les antioxydants, les pigments et autres substances chimiques présentes dans la peau et les yeux peuvent détruire les excédents de ces substances de façon à ce que les réactions chimiques soient ralenties et les quantités de produits formés soient inoffensives. Cependant, des doses élevées de rayonnements peuvent conduire à la formation de niveaux toxiques de ces substances chimiques réactives, qui provoquent alors des maladies.

4. Quels effets sur la santé ont-ils été observés ?

Les rayonnements visible et infrarouge issus des lampes ne sont pas susceptibles d'avoir des effets sur la santé, sauf si le rayonnement est très intense et que les lampes sont utilisées à très courte distance.

La surexposition aux rayonnements ultra-

violets provoque des brûlures à court terme et, sur des périodes prolongées, contribue au risque de développer un cancer de la peau (mélanome, carcinome épidermoïde ou carcinome des cellules basales). Dans le pire scénario, celui des émissions mesurées les plus élevées de rayonnement UV issues des lampes utilisées dans les bureaux et les écoles, on pourrait constater une augmentation du nombre de carcinomes épidermoïdes dans la population de l'UE, mais ce ne serait pas le cas pour les lampes à très faibles émissions utilisées pour l'éclairage domestique.

Il n'existe aucune preuve que l'exposition à court terme aux lampes utilisées normalement dans les bureaux ou à la maison cause des dommages oculaires. La composante bleue de la lumière visible peut nuire à la rétine, mais ceci ne se produit que par une exposition accidentelle aux rayons du soleil ou à des lumières artificielles de très forte intensité. Ceci est par conséquent rare. Il n'existe pas de preuves solides que l'exposition prolongée à la lumière bleue à faible intensité puisse provoquer des dommages à la rétine.

L'exposition prolongée aux rayons UV du soleil pourrait endommager la cornée et causer des cataractes, mais l'utilisation de lumière artificielle dans des conditions normales est très peu susceptible de conduire à un quelconque effet nuisible. L'exposition à la lumière quand on est éveillé la nuit, comme dans le cas du travail de nuit, pourrait entraîner un risque accru de cancer du sein et aussi provoquer des perturbations du sommeil, gastro-intestinales, de l'humeur et des troubles cardio-vasculaires. Cependant, ces effets sont associés à la perturbation du rythme circadien naturel, indépendamment du type d'éclairage.

5. Quels sont les effets sur les personnes souffrant de maladies qui les rendent sensibles à la lumière?

La plupart des personnes atteintes de maladies de la peau qui les rendent sensibles à la lumière considèrent que le soleil provoque des symptômes, mais certains des patients les plus sensibles réagissent aussi à la lumière artificielle. Les composantes bleue et ultraviolette de la lumière agissent particulièrement sur les lésions de la peau provoquées par la dermatite actinique chronique et l'urticaire solaire, et dans le cas de lupus érythémateux, elle agrgrave à la fois les réactions cutanées et la maladie elle-même. On estime que seule une personne sur 3000 en Europe est affectée par de telles maladies. Ces patients doivent éviter les sources de lumière émettant des UV. Par exemple, s'ils utilisent des ampoules fluocompactes, il serait mieux qu'ils optent pour celles équipées d'une double enveloppe. Une option encore meilleure pour certaines personnes pourrait être les LED qui n'émettent pas de rayonnement ultraviolet.

L'effet de la lumière sur les patients photosensibles atteints de maladies oculaires varie considérablement d'une personne à l'autre, en fonction de leur constitution génétique. Tous les patients atteints de dystrophie rétinienne devraient porter des lunettes de protection spéciales qui filtrent les longues ondes nocives.

Les lampes fluorescentes compactes (LFC) modernes sont pratiquement exemptes de scintillement, mais il pourrait y avoir un certain scintillement résiduel et, même si l'on n'est pas visible, il peut encore être perçu par le cerveau. Il n'existe aucune connaissance scientifique permettant de savoir si les lumières considérées ici ont un quelconque effet sur les états tels que le syndrome Irlen-Meares, l'encéphalomyérite myalgique, la fibromyalgie, la dyspraxie, l'au-tisme ou le VIH.

ovembre 2013

Conclusion : Y a-t-il des risques potentiels pour la santé liés à la lumière artificielle ?

Les effets de l'exposition à court terme aux UV émis par des lampes sont négligeables. L'exposition prolongée à de faibles niveaux de rayonnement UV ne fait qu'ajouter un pourcentage négligeable au risque personnel de développer un carcinome épidermoïde au cours de sa vie, mais pourrait conduire à une légère augmentation du nombre total de ces cancers dans la population.

Certaines personnes ont des maladies qui les rendent particulièrement sensibles à la lumière. La lumière du soleil semble être le principal élément déclencheur de la maladie, mais la lumière artificielle joue également un rôle dans certains cas. Les fabricants devraient fournir des informations détaillées sur les caractéristiques de la lumière émise par chaque modèle, afin que les patients et leurs médecins puissent choisir la lampe qui leur convient le mieux. Les patients atteints de dystrophie rétinienne devraient porter des lunettes de protection spéciales qui filtrent les longueurs d'ondes courtes et intermédiaires.

Des données manquent encore sur l'exposition aux rayonnements UV / UVC et à la lumière bleue issus des lampes d'intérieur et sur leurs effets sur les maladies de la peau et des yeux. De la recherche reste aussi nécessaires sur les effets potentiels sur la santé du scintillement et d'une exposition à la lumière durant la nuit.

Dormir avec une lumière bleue affecte notre humeur

Des chercheurs américains ont analysé l'influence de la couleur de la lumière pendant notre sommeil. A différence du rouge, la lumière bleue ou blanche est néfaste pour notre humeur.

De précédentes études expliquaient déjà l'influence de la lumière, comme celle des écrans allumés ou des appareils en veille, sur la qualité de notre sommeil. Les chercheurs américains de l'Ohio State University sont allés jusqu'à analyser l'effet des lumières de différentes couleurs sur notre humeur. Dans une étude publiée dans la revue *Journal of Neuroscience*, les scientifiques constatent que la lumière bleue ou blanche a un très mauvais effet sur notre esprit, contrairement à la lumière rouge. Les chercheurs expliquent que «les hamsters exposés à une lumière rouge la nuit ont manifesté moins de symptômes et de changements cérébraux liés à la dépression par rapport à ceux qui ont été exposés à la lumière bleue ou blanche.» Inutile de tapiser votre chambre à coucher de lumières rouges, les hamsters qui ont présenté de meilleurs résultats sont ceux qui ont dormi dans l'obscurité totale. En cause, certaines cellules photosensibles de la rétine qui détectent la lumière, envoient un message à notre cerveau et aident ainsi à réguler notre horloge interne, qui affecte également notre humeur. L'équipe de chercheurs américains a prouvé que ces cellules envoient des signaux différents au cerveau en fonction de la couleur de la lumière nocturne. «Nos r-



sultats suggèrent que si nous pouvions utiliser de la lumière rouge pour les travailleurs de nuit, les effets négatifs de la lumière blanche seraient réduits», ajoute Randy Nelson, co-auteur de l'étude et professeur de neurologie et de psychologie à l'Ohio State University.

ON ROUGIT AUSSI DANS LE NOIR !

La question du rougissement dans l'obscurité préoccupait les scientifiques du monde entier jusqu'au naturaliste Charles Darwin. Le mystère pourrait bien être levé grâce à des scientifiques allemands et hollandais. Pourquoi rougit-on ? La problématique du rougissement, cette réaction bizarre du corps humain, a occupé les chercheurs de tout poil pendant des dizaines d'années sans qu'aucune explication tangible ne soit apportée. Les petites rougeurs qui apparaissent sur les joues peuvent survenir sous le coup de la timidité, de l'émotion, de la honte, de la culpabilité ou de la confusion, nous rappelle le dictionnaire Larousse. Dans les cas extrêmes, elle devient un trouble anxieux désigné sous le terme d'éreutrophobie (la peur obsessionnelle de rougir en public). Certes, mais le mécanisme du rougissement est



il automatique ? Autrement dit, une personne qui rougit facilement rougira-t-elle, si elle sait qu'elle est dans l'obscurité et que personne ne peut la voir ? Cette énigme a torturé de nombreux scientifiques au cours de l'histoire. Au XVIII^e siècle, le philosophe et physicien allemand Georg Christoph Lichtenberg s'interrogeait déjà : «La question de savoir si les jeunes femmes rougissent dans le noir est très difficile à résoudre».

Même Charles Darwin livrait son point de vue strictement personnel dans *L'Expression des émotions chez l'homme et les animaux* : «Plusieurs femmes, qui rougissent très facilement, sont unanimes quant à la solitude, et certaines d'entre elles croient qu'elles ont rougi dans l'obscurité. Je n'ai aucun doute que cette dernière affirmation soit correcte», rapporte *The Te-*

legraph. Les rougeurs saisies par une caméra thermogénique Arrêtons là le suspense, des chercheurs de l'Université d'Erfurt, en Allemagne, et de l'Académie Néerlandaise pour la 'Pataphysique', à Amsterdam ont travaillé pour nous. Pour lever le mystère, ils ont utilisé un procédé ancien qui consiste à filmer dans le noir à l'aide d'une caméra thermogénique. Ils ont filmé dans le noir une jeune femme de 31 ans qui rougit facilement après lui avoir demandé de raconter une anecdote embarrassante. Et ça n'a pas loupé : la jeune cobaye a dit qu'elle se sentait rougir. Une sensation confirmée par la caméra qui a enregistré une élévation de la température au niveau des joues. Les conclusions ont été publiées dans les *Annals of Improbable Research*, une revue consacrée aux études insolites.

On peut voir ses mouvements même dans le noir

Dans l'obscurité vous avez l'impression d'être une vraie taupe ? Détrompez-vous, une personne sur deux arrive à percevoir leur main qui bouge même en l'absence de lumière.

Petite expérience : agitez votre main devant vos yeux quand il fait noir. Que voyez-vous ? Si vous discernez votre main c'est que vous faites partie des personnes capables de «voir» dans le noir.

Un chercheur de l'université de Rochester a mené cinq expériences auprès de 129 volontaires pour arriver un résultat qui contredit la conviction scientifique qu'il est impossible de voir dans l'obscur-

rité. «Cette étude montre que nos propres mouvements transmettent des signaux sensoriels qui peuvent créer une perception visuelle dans notre cerveau, même en l'absence totale de donnée optique», affirme Duje Tadin, professeur de science cognitive à l'université de Rochester et principal auteur de l'étude.

Pour se rendre compte que l'imagination n'avait rien à voir dans les perceptions visuelles, les chercheurs ont «dupé» certains participants. Certains étaient équipés d'un bandeau avec des trous, d'autres avaient de «faux trous» qui cachait complètement la lu-

mière. Les chercheurs ont également fait appel à des personnes atteintes de synesthésie, une confusion des sens qui peut par exemple leur faire voir des couleurs quand ils entendent de la musique. Pour comparer leur faculté visuelle, un mouvement créé par un simulateur est passé devant leurs yeux. Leur propre main en mouvement est ensuite passée devant leur visage.

La moitié des participants a affirmé voir une forme visuelle quand il s'agissait de leur propre main alors qu'ils étaient incapables de distinguer le mouvement artificiel devant leurs yeux. Les

personnes atteintes de synesthésie ont été capables de voir facilement les mouvements dans le noir.

En fait, cette faculté à voir notre main bouger s'expliquerait par le fait que le cerveau combine des informations de nos différents sens pour recréer une perception visuelle, sans que l'imagination n'intervienne, rapporte l'étude parue dans le journal *Psychological Science*.

Une sorte de synesthésie (association par le cerveau de différentes sensations) en somme qui suggère que «le cerveau humain est toujours connecté à quelque chose».

THÉÂTRE

5^e festival international de Béjaïa : Kaspar Hauser rejoue son drame

Gaspar, Kaspar, Caspar, une pluralité d'homonymes exprimée dans des langues diverses, mais qui traduit un seul et unique drame, celui de ce jeune homme, retrouvé en 1828, traînant dans les rues de Nuremberg, dans un état sauvageon, presque nu et muet, et que les bien-pensants et les gardiens du temple d'alors ont voulu socialiser et normaliser, en lui faisant subir une furieuse torture mentale à son corps défendant.

Il apparaît à travers cette pièce dramatique qui a été présentée dans la soirée de jeudi, dans le cadre de la 5^e édition du Festival international de Béjaïa, que cette entreprise n'a pas réussi étant donné que Gaspar, contraint toute sa vie à une réclusion inhumaine, dans une cave isolée et obscure, a dû être assassiné, avant de livrer entièrement autant ses secrets originels, peut-être un péché des mœurs bourgeois d'alors, que les résultats de l'abattoir auxquels il a été soumis par ses rééducateurs. L'homme, en effet, a retrouvé l'usage de la parole et eut des attitudes de «singe savant», mais il était mal dans sa peau, car plus il en apprenait, plus son monde se rétrécissait. Et pour cause ! En acquérant le langage, il a accéléré à la grammaire de la société, sans pour autant en comprendre ni les bases, ni les signes. Encore moins à rentrer dans son moule. Une déchirure, d'autant que l'essentiel des «discours» qu'il a subis lui a paru sans sens réel, n'ayant perçu dans leurs mots que des stéréotypes langagiers. Pour son entourage, qui s'est évertué à lui façonne une identité sociale et le nourrir de normes, malgré ses élans lumineux, il est resté ce Kaspar, qui signifie en allemand clown, un illuminé, un moins que rien. Un texte profond, magistralement mis en scène par Roberto Ciulli qui, pour la démonstration, se garde, néanmoins, de la tentation de faire la leçon sur l'anticonformisme. Il en laisse, pour ce faire, toute latitude à son héroïne, devenue pour la circonstance «sauvageonne» et non pas «Kaspar le sauvageon», pour distiller les douleurs, voire la torture et dire tout le mal qu'il en pense.

Le spectacle tire sa puissance non pas des dialogues, il en compte peu, mais de la dureté et de la froideur des scènes, filées dans une ambiance répulsive de clinique psychiatrique. Le spectateur n'y perçoit que la silhouette d'une femme frêle, sans défense, ballottée dans tous les sens, par des cols blancs aux chapeaux melons, obsédés sans rémission par leur projet de la conduire au firmament de la socialisation. Tout y est visuel, violent, insupportable, et souvent absurde. Et l'image qui l'exprime le mieux reste une horloge fixée sur le mur, avec des aiguilles qui n'avancent pas, et qui renseigne, au demeurant, sur l'immobilité du temps et donc des idées, ou encore ce pan de rail, qui vient de nulle part et qui ne débouche sur aucune destination.

Du grand théâtre, du style, qui font de cette histoire vraie, celle de Kaspar, l'orphelin d'Europe une légende. La réunion d'un texte prenant, signé Peter Handke, double de la maestria de Roberto Ciulli dans la mise en scène, livré de surcroît par les comédiens du Theater an der Ruhr de Müllheim ne pouvait donner autre chose, sinon une œuvre culte. A voir absolument.

1^{ER} NOVEMBRE 54 À AÏN DEFLA

Célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne

Salim Ben

Les autorités locales de la wilaya d'Aïn Defla, se sont recueillies hier matin, au niveau des cimetières des martyrs de toutes les communes de la wilaya, à la mémoire des chouhadas de la glorieuse guerre de Libération nationale, déclenchée le 1^{er} Novembre 1954, dont le peuple algérien célèbre le 59^e anniversaire.

Au chef-lieu de la wilaya, et après avoir salué les détachements des services de sécurité ainsi que les groupes des jeunes scouts, qui lui ont rendu les honneurs, le wali d'Aïn Defla, Hadjiri Derfouf, en présence des autorités civiles et militaires, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la fatihah du saint Coran à la mémoire des chouhada.

La sûreté de wilaya a organisé une conférence sur l'histoire de notre révolution, animé par le D^r Titaouni El Hadj, chef de département des droits à l'université de Khemis Miliana, en présence des éléments de la police ainsi que des policiers sportifs qui ont accompli des compétitions à l'occasion de cet événement dans une ambiance historique et émouvante. Par ailleurs, l'école primaire du 1^{er} Novembre à Aïn Defla a accueilli plus de



500 écoliers qui ont participé aux mini-jeux olympiques initiés par la fédération de wilaya du sport scolaire « Kids' Athletics ». Était également présent à l'événement, Abdallah Meziane, directeur de l'éducation de la wilaya, qui a inauguré ainsi le nouveau siège de la fédération de wilaya du sport scolaire FWSS.

A Khemis Miliana, une conférence a été tenue au centre culturel de la ville, par le D^r Abdelfatiq Bellila en présence des moudjahidine et les autorités locales. Le conférencier a expliqué aux présents qu'en ce jour du 1^{er} novembre 1954, le peuple algérien a pris la décision irrévocable de changer son destin, de tourner la page la plus sombre et la plus tragique de son histoire et de s'engager dans la voie d'un monde nouveau, débarrassé de l'oppression et de l'obscurantisme. Il décide donc de déclencher la Ré-

volution pour recouvrir son indépendance». «Depuis 1830, le peuple algérien n'a cessé de lutter contre l'occupant colonial dont il ne s'est jamais résigné à reconnaître le pouvoir et la mainmise sur le pays. Cette date du 1^{er} Novembre 1954 ne marque pas qu'une transition, qu'un simple passage d'une phase historique à une autre. Elle est le point de départ d'une vie nouvelle, d'une Histoire nouvelle de notre cher pays. »

Un cross scolaire a été organisé à Khemis Miliana, organisé par l'APC et la FWSS ainsi que d'autres compétitions sportives à travers tout le territoire de la wilaya afin de commémorer cette glorieuse journée et ne pas oublier notre histoire et nos chouhada.

ORAN

Le covoiturage fait timidement ses débuts dans la région Ouest du pays

La culture du covoiturage fait timidement ses débuts dans la région Ouest du pays, avec des adeptes qui tiennent à propager cette culture «économique et écologique».

Pour ceux qui ne le connaissent pas, le covoiturage est l'utilisation conjointe et organisée - à la différence de l'auto-stop - d'un véhicule, par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun.

A Oran, l'APS s'est approchée de quelques covoitureurs dont Kamel, un trentenaire, chef d'entreprise qui a tout de suite adhéré au concept. Il publie régulièrement des offres de covoiturage à Oran (entre Bir El Djir et la place Hoche, au centre-ville) et des offres pour un long trajet, Oran-Tlemcen notamment.

Kamel, qui a fait ses études en France, connaît bien le concept développé dans ce

pays surtout pour les longues distances. Découvrant l'un des deux sites algériens proposant ce service, il était parmi les premiers à publier des offres.

Le concept n'est pas très connu à Oran, ni dans les autres régions du pays, «ce qui fait la rareté des réponses», a estimé Kamel qui propose des places dans son véhicule à 20 dinars pour le trajet Oran-Tlemcen, soit la moitié du tarif que pratiquent les taxis.

Zahir, le dirigeant de la boîte qui a créé le site «Coorsa.com» publant des offres et demandes de covoiturage depuis 6 mois, rejoint l'avis de Kamel, considérant que peu de gens connaissent ce service.

Les avantages du covoiturage sont multiples. Il répond aux trois thématiques essentielles du développement durable : le social, l'environnement et l'économie.

Si des covoitureurs se lan-

cent dans l'aventure pour des raisons économiques, tous s'accordent à dire qu'ils y apportent la convivialité. C'est le cas de Yacine, qui a utilisé à quelques reprises les services de «Nroho.com» pour aller à Alger. «Je viens d'achever mes études et je n'ai pas encore un travail. C'est donc pour des raisons économiques que je me suis essayé au covoiturage la toute première fois. J'ai fait à deux reprises le trajet Oran-Alger avec la même personne, un cadre très sympathique d'une trentaine d'années, avec qui le courant est tout de suite passé», a-t-il confié.

En plus d'être économique, covoiturage est écologique étant donné qu'il réduit les émissions du CO2. Le concept du covoiturage trouve plus d'adeptes dans les régions Ouest et Centre du pays, a affirmé Zahir, l'intérêt à la pratique n'étant que très faible dans l'Est et le Sud. Le site compte, depuis sa

mise en ligne en mai dernier, quelque 600 abonnés, précise Zahir. Les actifs ne sont toutefois que quelques dizaines. «La promotion du site et de la pratique du covoiturage est la priorité du moment», a-t-il encore souligné.

Le covoiturage n'est toutefois dépourvu d'inconvénients. La montée de la violence et les réseaux de trafic des voitures volées peuvent dissuader beaucoup de personnes à offrir ou à demander le service. La seule garantie qu'offre le site c'est l'identification par les numéros de téléphone exigés lors du remboursement en ligne du formulaire d'adhésion. S'agissant de ce point, Kamel s'est dit «peu inquiet», car le service n'est connu pour l'instant que parmi une certaine catégorie de personnes, des étudiants et des jeunes cadres notamment.

CHLEF Ouverture des journées nationales du meilleur spectacle théâtral

Des journées nationales du meilleur spectacle théâtral de jeunes ont été ouvertes, hier, à la maison de jeunes «Larbi Tebessi» de Chlef en présence de jeunes artistes représentant une quinzaine de wilayas. Les représentations théâtrales programmées lors de ces journées traitent des maux sociaux tels que la drogue, la violence et la délinquance et des dangers qu'ils représentent.

Parmi les pièces programmées, il est cité notamment la pièce de théâtre *Le vent* de la troupe de Relizane, *La lutte contre la violence en milieu juvénile* de Tamenrasset, *Le cri de détresse* (La ghouat), *La dernière nuit* (Tizi-Ouzou), *La croi-*

sée des chemins (Chlef) et *Le chemin du bienfaït* de la troupe théâtrale de Khenchela. Outre les représentations théâtrales, figurent également à l'affiche de ces journées, des danses populaires, du hip-hop, un opéra intitulé *Les murmures du chahid* de la troupe de Sidi Bel-Abbès.

Les jeunes et les adolescents constituent le premier public ciblé par cette manifestation culturelle, qui s'étalerà sur quatre jours. Organisée par la direction de la Jeunesse et des sports, la manifestation sera sanctionnée par la remise de prix aux meilleures représentations.

APS

ONU - LIGUE ARABE - SYRIE

Lakhdar Brahimi: Genève II doit inclure des représentants du gouvernement syrien et de l'opposition

Le représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, a déclaré vendredi que le projet de la conférence de Genève II, destinée à résoudre par des moyens politiques la crise syrienne, doit inclure des représentants du gouvernement comme de l'opposition, a rapporté l'ONU.



"La différence entre Genève I et Genève II, c'est que la Syrie sera représentée par deux délégations, celle du gouvernement syrien et celle de l'opposition syrienne", a précisé M. Brahimi lors d'une conférence de presse donnée à Damas.

Au cours des derniers jours, M. Brahimi a multiplié les entrevues avec des responsables gouvernementaux de plusieurs pays (Egypte, Irak, Koweït et Syrie), notamment le président syrien Bachar al-Assad, dans le but de s'accorder sur les modalités de la conférence.

"Tous les pays visités manifestent un intérêt considérable vis-à-vis de Genève II en raison de la grande attention susci-

tée par la crise en Syrie, à l'origine de souffrances innombrables", a affirmé M. Brahimi.

Selon lui, "tout le monde souhaite contribuer, d'une manière ou d'une autre, aux préparatifs de Genève II et mettre fin à la crise en Syrie". Le but de cette Conférence serait de parvenir à une solution politique au conflit par un accord global entre le gouvernement et l'opposition sur la mise en œuvre intégrale du Communiqué dit de Genève, adopté au terme de la première grande conférence internationale sur la question, le 30 juin 2012. Ce document, qui énonce les principales étapes d'un processus destiné à

mettre fin à la violence, appelle notamment à la création d'un organe de transition doté de pleins pouvoirs exécutifs et formé de membres de l'actuel gouvernement et de l'opposition et d'autres groupes, dans le cadre des principes et directives d'une transition politique menée par les Syriens eux-mêmes. "Je pense que le Communiqué de Genève permettra aux frères syriens de surmonter la crise et d'ouvrir la voie à l'avènement de leur nouvelle République", a encore souligné M. Brahimi. Le représentant spécial se rendra la semaine prochaine au Liban, où il s'entre tiendra avec de hauts responsables gouvernementaux.

E G Y P T E LIBYE

L'armée libyenne repère 48 migrants égyptiens disparus dans le désert

L'armée de l'air libyenne a repéré vendredi quelque quarante-huit migrants clandestins égyptiens disparus dans le désert dans l'est de la Libye, a déclaré un responsable de sécurité.

Des dizaines d'Égyptiens entrés clandestinement en Libye avaient été abandonnés lundi

par des passeurs sur la route reliant Tobrouk à Ajdabia. L'un de ces migrants a pu entrer en ville et alerter les autorités libyennes, qui ont lancé des recherches pour retrouver les autres.

L'armée de l'air libyenne a pu repérer vendredi matin qua-

rante-huit des Égyptiens également dans le désert libyen", a indiqué le colonel Aballah al-Zaidi, porte-parole de la chambre commune de sécurité de Benghazi. "Des véhicules seront dépêchés sur les lieux pour les secourir", a-t-il ajouté, sans donner davantage de détails. Mardi le ministère

égyptien des Affaires étrangères avait annoncé que deux migrants clandestins égyptiens avaient péri, et que des dizaines d'autres étaient portés disparus. Selon la chaîne de télévision privée Libya al-Ahrar, un groupe de 60 personnes composé d'Égyptiens et de Soudanais a disparu.

► USA

Le secrétaire d'Etat américain se rendra aujourd'hui au Caire dans le cadre d'une tournée dans la région du Moyen-Orient

Une délégation du secrétariat d'Etat américain se trouve depuis jeudi au Caire (Egypte) pour préparer la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry prévu aujourd'hui dans le cadre d'une tournée dans la région. Une grande tournée dans la région du Moyen-Orient qui concerne sept pays est programmée du 3 au 11 novembre, selon un communiqué du secrétariat d'Etat américain. Selon des sources bien informées, la visite de M. Kerry au Caire, la première du genre après les événements du 30 juin, ne durera que quelques heures. Les relations entre le Caire et Washington ont connu un rafraîchissement depuis la destitution du président Mohamed Morsi par l'armée à la suite de manifes-

tations populaires organisées le 30 juin dernier pour revendiquer le départ de Morsi, rappelle-t-on.

Washington avait décidé dès lors de suspendre ses aides militaires et économiques en faveur de l'Egypte et a conditionné leur reprise par le retour au processus démocratique et le respect des droits de l'Homme. Les discussions entre M. Kerry et les hauts responsables égyptiens porteront en priorité sur les relations bilatérales et une éventuelle reprise des aides américaines. La situation en Syrie, la tenue de la conférence de Genève pour tenter de trouver une solution à la crise syrienne, et le dossier palestinien, figurent également au programme.

TUNISIE: De nouveaux pourparlers pour trancher sur le choix d'un chef du gouvernement

Une nouvelle commission de négociations, créée vendredi et regroupant des dirigeants de partis politiques, devait se réunir hier pour trancher sur le choix d'un chef du gouvernement, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP. Cette commission, proposée par le Quartette, parrain du dialogue, sera composée du président de l'Assemblée nationale constituante (ANC), Mustapha Ben Jaafar, du chef du parti au pouvoir Ennahda, Rached Ghannouchi, des oppo-

sants Béji Caïd Essebsi (Nidaa Tounès), Ahmed Nejib Chebbi (AlJoumhouri), Ahmed Ibrahim (Al Massar), et Hamma Hammami (Front populaire), indique l'agence. Le dialogue national entamé il y a une semaine doit déboucher sur la nomination de la personnalité qui devra succéder au Premier ministre Ali Larayedh et conduire la Tunisie vers des élections. M. Larayedh a cependant conditionné son départ à l'application stricte du calendrier des négociations, qui

prévoit la mise en place d'une législation et d'un calendrier électoral ainsi que le lancement de la procédure d'adoption de la Constitution, en cours de rédaction depuis deux ans. Sa démission formelle ne doit d'ailleurs pas intervenir avant la mi-novembre.

Ces pourparlers doivent sortir la Tunisie de la profonde impasse dans laquelle elle est plongée depuis l'assassinat le 25 juillet du député d'opposition, Mohamed Brahmi.

APS

IRAN - AIEA L'Iran lève certaines conditions à une coopération sur le nucléaire

L'Iran semble prêt à coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur la question de son programme nucléaire, indépendamment d'éventuels progrès dans les discussions avec les puissances du groupe "5+1", a jugé vendredi son directeur général, Yukiya Amano.

Quelques jours après une rencontre au siège de l'AIEA avec les représentants iraniens, qu'il a qualifiée de "productive", M. Amano a expliqué que ces derniers n'avaient pas lié la coopération avec l'agence de l'ONU aux négociations que Téhéran mène avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Allemagne pour tenter de lever les sanctions qui frappent son économie. "Je peux vous dire qu'après la venue du président Rohani, nous avons eu un certain nombre de contacts avec eux, mais nous n'avons pas entendu parler de ce lien" entre les discussions avec l'AIEA et le "5+1", a-t-il affirmé lors d'une intervention devant le Woodrow Wilson International Center, un cercle de réflexion de Washington. Interrogé sur le fait de savoir si cela marquait une inflexion significative, M. Amano a répondu: "Je le crois. Il y a de la substance dans la nouvelle proposition de l'Iran". L'AIEA, qui aura une nouvelle réunion avec les Iraniens le 11 novembre à Téhéran, ainsi que les pays du "5+1", qui rencontreront les représentants iraniens les 7 et 8 novembre à Genève, ont refusé à ce stade de préciser la tenue des propositions iraniennes tant que les négociations étaient en cours.

YÉMEN Le CICR appelle à un cessez-le-feu "immédiat" dans le Nord

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a appelé vendredi à un cessez-le-feu "immédiat" dans les sanglants affrontements qui se déroulent dans le nord du Yémen. Les affrontements ont fait un mort et sept blessés vendredi, portant le bilan à au moins onze morts depuis mercredi, selon des responsables tribaux de la région. Les combats aux armes de tous calibres sont concentrés autour d'une mosquée et d'une école coranique dans la localité de Dammaj.

Dans un communiqué, le CICR se dit "extrêmement préoccupé par les informations faisant état de victimes civiles à la suite de l'escalade des combats à Dammaj". Le Comité, dont une équipe a tenté en vain d'entrer dans le village, appelle "toutes les parties à observer un cessez-le-feu immédiat pour pouvoir évacuer sans délai les blessés et apporter l'assistance médicale nécessaire".

"Chaque minute que nous perdons à attendre pour entrer à Dammaj et ses environs est une vie potentiellement perdue", a averti le chef de la mission du CICR à Sanaa, Cedric Schweizer, prônant "un cessez-le-feu immédiat et solide".

Mercredi, dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque lancée par les rebelles d'Ansarullah contre la mosquée, selon Mouhib al-Dhali, porte-parole de l'alliance tribale Al-Nosra. Aucune source hospitalière n'a pu confirmer ce bilan. Le secteur a été le théâtre de fréquents accrochages ces trois dernières années sur fond de tension entre sunnites et chiites au Yémen.

AFRIQUE SUD - PALESTINE - ISRAËL

Pretoria critique l'accélération de la colonisation israélienne en Palestine

L'Afrique du Sud a critiqué vendredi l'accélération de la colonisation israélienne en Palestine, en marge du lancement d'une campagne pour la libération du dirigeant palestinien Marwan Bargouthi, détenu par les autorités d'occupation.

"Ce qui se passe en Palestine nous empêche de dormir", a déclaré la chef de la diplomatie sud-africaine Maite Nkoana-Mashabane à propos des nouvelles implantations israéliennes.

"La dernière fois que j'ai regardé une carte de la Palestine, je n'ai pas pu dormir (...) on ne voit plus que des points, encore plus petits que les +homelands+. Ça m'a brisé le cœur", a déclaré la ministre devant un parterre de militants et en présence de l'épouse du dirigeant palestinien détenu depuis 2002, Fadwa Bargouthi.

Les "homelands" sont les dix micro-Etats fantôches qui furent délimités sous le régime raciste de l'apartheid dans les années 1950 pour donner aux noirs une "autonomie".

"Le jour où on aura formellement l'autodétermination, on se demande ce qu'il restera de la Palestine telle que nous la connaissons", a ajouté Mme Mashabane.

L'Afrique du Sud a été choisie pour lancer une campagne internationale pour la libération de quelque 5.000 détenus palestiniens dont Marwan Bargouthi, chef du Fatah en Cisjordanie.

Symboleiquement, le coup d'envoi a été donné le 25 octobre dans l'ancienne île-prison de Robben Island dans la cellule même où Nelson Mandela fut emprisonné pendant 18 de ses 27 années de réclusion.

L'Afrique du Sud a adopté depuis 1994 une ligne pro-palestinienne sans rompre ses relations diplomatiques avec Israël qui tournent cependant au ralenti. "Les ministres sud-africains ne se rendent plus en déplacement" en Israël et "les contacts de haut niveau sont réduits avec ce régime jusqu'à ce que cela aille mieux", a rappelé Mme Mashabane.

AFGHANISTAN: 17 insurgés talibans abattus dans des raids

Dix-sept (17) insurgés talibans ont été tués et 12 autres arrêtés au cours d'une série d'opérations militaires menées ces dernières 24 heures en Afghanistan, a annoncé hier le ministère afghan de l'Intérieur.

«Les forces afghanes ont mené plusieurs opérations de nettoyage conjointes dans les provinces de Ghor, Farah, Hérat, Paktia, Khost, Wardak, Orogan, Zaboul, Kandahar, Balkh, Parwan et Nangarhar, au cours des dernières 24 heures», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Le bilan s'élève à 17 talibans tués et cinq blessés, alors que 12 autres ont été arrêtés», ajoute le texte.

Le ministère n'a fait état d'aucune victime dans les rangs des forces de sécurité dans l'immédiat.

APS

PAKISTAN - USA

Le chef des talibans pakistanais Hakimullah Mehsud tué par un tir de drone américain



Le chef des talibans pakistanais, Hakimullah Mehsud, a été tué vendredi soir par les tirs d'un drone américain dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, a indiqué la presse pakistanaise.

"Hakimullah Mehsud a été tué par les tirs d'un drone américain" ayant fait quatre morts vendredi au Waziristan du Nord, un fief taliban près de la frontière afghane, a confirmé un haut responsable du renseignement pakistanaise à la presse locale sous le couvert de l'anonymat.

Un commandant du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), un regroupement de factions islamistes armées, dans cette région a confirmé que M. Mehsud faisait bien partie des quatre

victimes du drone américain. "Hakimullah, son oncle, son chauffeur et son garde du corps ont été tués", a indiqué ce commandant taliban.

L'attaque a eu lieu dans la région de Dandey Darpaheel, à cinq kilomètres au nord de Miranshah, principale ville du Waziristan du Nord, considéré par Washington comme un repaire des talibans et des groupes liés à Al-Qaïda.

Trois sources sécuritaires pakistanaises à Miranshah ont aussi confirmé le décès de Hakimullah Mehsud qui

avait pris la tête des talibans pakistanais dans la foulée du décès de Baïtullah Mehsud, chef original du TTP, mouvement né en 2007 afin de mener la "guerre sainte" contre le gouvernement d'Islamabad allié des Etats-Unis dans la "guerre contre le terrorisme".

Depuis le début de l'année, les drones américains ont lancé au moins 24 attaques dans la région tribale du nord-ouest du Pakistan frontalière avec l'Afghanistan, tuant au moins 145 personnes et blessant 48 autres.

► B A H R E I N
Des milliers de chiites manifestent pour réclamer la démocratie

Des milliers de chiites ont manifesté vendredi dans un village près de la capitale de Bahreïn pour réclamer la démocratie dans ce petit royaume du Golfe secoué par des troubles depuis 2011, selon des témoins.

Brandissant le drapeau de Bahreïn et des portraits de détenus, incarcérés pour

liens avec les troubles, les manifestants ont défilé en scandant des slogans hostiles au gouvernement à Aali, un village chiite près de Manama, à l'appel de l'opposition chiite.

Dans un communiqué publié à la fin de la manifestation, qui s'est dispersée dans le calme, l'opposition a

averti les autorités que "l'opération sécuritaire, la répression et le déspotisme ne (feraient) que bloquer les perspectives d'un règlement politique". Bahreïn est secoué depuis février 2011 par un mouvement de contestation animé par des chiites contre la dynastie sunnite des Al-Khalifa. Face à la persis-

tance du mouvement, qui réclame une monarchie constitutionnelle, le pouvoir a alourdi cet été les peines pour les auteurs de violences et introduit la peine de mort ou la prison à perpétuité en cas de morts ou de blessés. Les autorités ont également interdit les manifestations à Manama.

PIRATERIE DANS LE GOLFE DE GUINÉE: L'Africom appelle les Etats de la région à coopérer

Une meilleure coopération entre les forces ouest-africaines est essentielle pour lutter efficacement contre la piraterie, a estimé le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) vendredi, une semaine après l'enlèvement de deux Américains au large du Nigeria.

Le nombre d'attaques de pirates a augmenté de façon vertigineuse ces dernières années dans le Golfe de Guinée, qui comprend le Nigeria, le Bénin et le Togo, selon plusieurs études.

Suite à l'enlèvement, le 23 octobre, de deux Américains à bord d'un bateau de ravitaillement pétrolier au large du Nigeria, la Maison-Blanche a déclaré être préoccupée par la hausse de la criminalité dans cette région fréquentée notamment par les pétroliers qui transportent le brut ouest-africain vers les raffineries du monde entier.

"L'Afrique de l'Ouest est une zone où l'information entre les pays et avec l'industrie (pétrolière) a besoin d'être améliorée", a déclaré à l'AFP Philip J. Heyl, qui dirige la section aérienne et marine de l'Africom. M. Heyl cite l'exemple de l'Afrique de l'Est, une région très touchée par les pirates somaliens, où les forces armées et les sociétés privées sont parvenues à communiquer de façon efficace pour faire baisser le nombre d'attaques.

La langue est une des barrières à surmonter en Afrique de l'Ouest, qui regroupe des pays anglophones et francophones, souligne M. Heyl.

Et "parce qu'il y a beaucoup de pays, les questions de souveraineté ont compliqué les choses par le passé", ajoute-t-il.

Certaines attaques pourraient être empêchées si un système permettait aux forces maritimes de prévenir leurs voisins

de la présence de bateaux suspects, notamment, explique M. Heyl.

Mais le fait que les Etats d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale aient reconnu publiquement la gravité du problème est déjà très positif, estime-t-il. L'accord anti-piraterie signé en juin entre ces Etats est "la première démonstration politique de haut niveau" dans le domaine.

La plupart des actes de piraterie dans le Golfe de Guinée visent les pétroliers et leur précieuse marchandise, revendue au marché noir.

Les étrangers enlevés dans le Golfe de Guinée sont libérés, la plupart du temps, au bout de quelques jours ou quelques semaines. Selon les experts, des rançons sont payées pour leur libération, mais ni les gouvernements ni les sociétés impliquées ne communiquent sur les sommes remises aux ravisseurs.

RUSSIE

Greenpeace: L'inculpation pour piraterie des 30 militants toujours pas levée

La Russie a inculpé de "hooliganisme" les 30 membres de l'équipage de Greenpeace détenus après une action sur une plateforme pétrolière dans l'Arctique, mais n'a toujours pas levé les charges pour "piraterie" initialement retenues contre eux, a annoncé vendredi l'ONG.

"Le puissant Comité d'enquête a annoncé la semaine dernière que les inculpations pour piraterie (...) seraient remplacées par des inculpations pour hooliganisme", rappelle Greenpeace dans un communiqué.

"Mais lorsque les trente détenus ont comparu devant le Comité cette semaine, les charges pour piraterie n'ont pas été retirées. Au lieu de cela, de nouvelles inculpations ont été prononcées contre chacun d'entre eux", ajoute-t-il. "Ils sont maintenant accusés des deux crimes, qui sont passibles d'une peine allant

**LIBAN - ALLEMAGNE-
ENLEVEMENT**

Arrestation pour trafic de drogue des deux Allemands enlevés au Liban après leur libération

Deux Allemands, enlevés vendredi dans l'est du Liban, ont été libérés hier, puis arrêtés par les forces de sécurité libanaises pour trafic de drogue, rapporte l'agence de presse libanaise NNA. «Les Allemands enlevés la nuit dernière (vendredi) dans la plaine de la Bekaa ont été relâchés aujourd'hui», indique la NNA, précisant que la «police les a (ensuite) arrêtés pour trafic de drogue». «Une unité de la police des Forces de sécurité intérieures a arrêté les Allemands après leur libération, sous des accusations de trafic de drogue, et leurs ravisseurs sont actuellement recherchés», souligne l'agence. Selon la NNA, les ravisseurs ont réclamé en vain de l'argent aux deux Allemands, puis les ont «conduits dans un lieu inconnu». Un responsable de la sécurité, cité par l'AFP, a déclaré que la police avait été informée de l'enlèvement, dont les motivations étaient probablement «financières». «Un homme libanais a appelé en demandant une rançon de 6.000 euros». L'Allemagne a confirmé que ses deux ressortissants «se trouvent actuellement entre les mains de la police libanaise».

«L'ambassade et le ministère allemand des Affaires étrangères s'occupent de ce cas. Nous sommes en contact avec les deux Allemands et avec les autorités compétentes», a expliqué la porte-parole du ministère.



jusqu'à 15 ans (pour la piraterie) et sept ans (pour hooliganisme)", poursuit l'organisation. Le Comité d'enquête avait annoncé le 23 octobre qu'il avait décidé de requalifier les actions des 30 personnes originaires de 18 pays placées en détention à Mourmansk (nord-ouest).

Selon la porte-parole de Greenpeace, Maria Favorskaia, les enquêteurs ont dit aux 30 détenus qu'ils étaient en train de préparer les documents sur la requalification des accusations. «Nous ne les avons toujours pas reçus. Or, formellement, cette requalification n'entrera en

vigueur que quand les avocats auront reçu par la poste» une lettre pour chaque inculpé, a-t-elle dit. Le navire de Greenpeace, l'Arctic Sunrise, avait été arraisonné après que certains membres de l'équipage eurent mené une action sur une plateforme de Gazprom en mer de Barentz pour dénoncer les risques écologiques liés à l'exploitation du pétrole dans cette zone. Le directeur de Greenpeace International, Kumi Naidoo, a dénoncé une "farce" et appelé une nouvelle fois à la "libération immédiate" des personnes détenues.

La Malaisie espionnée, convoye des diplomates américains et australiens

Le chef de la diplomatie malaisienne, Anifah Aman, a annoncé hier que son pays avait convoqué vendredi les chefs de missions diplomatiques américains et australiens pour leur remettre «une note de protestation» suite aux informations faisant état d'espionnage à son encontre. Les États-Unis étaient représentés par le numéro deux de la mission, Lee McCleenny, l'ambassadeur ne se trouvant pas dans la capitale à ce moment-là, a précisé le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Anifah, qui a aussi rencontré vendredi son homologue australienne Julie

Bishop en marge d'une réunion régionale à Perth, a exprimé «sa grave préoccupation» à propos de ces informations qui ont provoqué la colère du public malaisien. Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* et le quotidien australien *The Sydney Morning Herald*, des ambassades australiennes en Asie ont été utilisées par les renseignements américains afin d'intercepter les échanges de données, notamment sur internet. Ce système fait partie d'un vaste réseau d'espionnage révélé par Edward Snowden, ex-consultant de l'agence de sécurité nationale américaine (NSA). Quatre-vingt-dix missions diplomatiques américaines auraient abrité des équipements d'interception de données, notamment sur la Chine, la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, le Cambodge, et la Birmanie, selon ces deux journaux. La Chine et l'Indonésie ont demandé des explications à l'Australie. Les révélations d'Edward Snowden avaient déjà provoqué une polémique en Europe où des dirigeants comme la chancelière allemande Angela Merkel ont été espionnés. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry avait reconnu dans le courant de la semaine que les activités d'espionnage des Etats-Unis avaient été trop loin.

Le Japon et la Russie décident de coopérer dans l'antiterrorisme et l'antipiraterie

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères du Japon et de la Russie se sont mis d'accord hier pour coopérer dans la lutte antiterrorisme et antipiraterie. Le ministre japonais des Affaires étrangères, Fumio Kishida, et celui de la Défense, Itsunori Onodera, ont tenu une rencontre «2+2» d'une journée avec leurs homologues russes, Sergueï Lavrov, et Sergueï Shoigu, à Tokyo.

Tokyo et Moscou sont convenus de mener des exercices conjoints entre les Forces japonaises d'autodéfense et la marine russe pour l'entraînement à la lutte contre les terroristes et les pirates, ont annoncé les ministères dans un communiqué conjoint. Les deux pays ont également décidé de lancer des «discussions russo-japonaises sur la cy-

ber-sécurité» tout en accélérant les autres discussions sur la sécurité et la défense, y compris avec des rencontres de niveau ministériel.

«Nous avons pris un bon départ en ouvrant un nouveau chapitre de la relation nippo-russe», s'est félicité M. Kishida lors d'une conférence de presse conjointe.

M. Lavrov a ajouté samedi que les discussions avaient aussi porté sur la situation dans la péninsule coréenne, les disputes territoriales, le trafic de drogue et les crimes frontaliers.

La première réunion «2+2» entre Moscou et Tokyo est d'autant plus significative que jusqu'à présent le Japon n'avait ce type de rencontres qu'avec l'Australie et les Etats-Unis.

USA-IRAK

Obama et Al-Maliki discutent de questions liées aux relations bilatérales

Le président américain Barack Obama a rencontré vendredi le Premier ministre irakien Nouri Al-Maliki à la Maison-Blanche pour discuter d'une série de questions liées aux relations bilatérales, deux ans après le départ des soldats américains. Selon une déclaration conjointe, Obama et Maliki «ont réaffirmé le partenariat stratégique entre les Etats-Unis et la République d'Irak et se sont engagés à défendre leurs intérêts communs afin de soutenir un Irak et un Moyen-Orient stable, sûr et prospère».

La délégation irakienne «a insisté sur sa volonté d'acheter des équipements américains en tant que moyen de renforcer les liens institutionnels à long terme avec les Etats-Unis, et de confirmer son engagement à garantir le respect strict des lois et des réglementations américaines concernant l'usage de tels équipements.» M. Maliki se trouve à Washington pour solliciter des armes américaines pour l'armée irakienne.

SUÈDE

Réouverture des abris destinés aux migrants sans-abri issus de l'UE

Les abris destinés aux migrants sans-abri issus de pays de l'UE rouvriront à partir de ce vendredi soir en Suède pour la deuxième année consécutive, rapporte la presse suédoise.

Ces abris sont destinés aux migrants européens venus en Suède chercher du travail et une vie meilleure, mais qui finissent dans la rue ou font face à d'énormes difficultés financières. Cependant peu de municipalités suédoises offrent un soutien aux migrants issus de pays membres de l'UE. Les exceptions sont Stockholm, où il existe des initiatives de soutien à ces personnes, selon une enquête menée par la presse suédoise. Dans les municipalités où ces abris sont absents, ce sont des organisations de bénévoles qui aident les migrants européens démunis, selon les résultats de cette enquête.

COLOMBIE

Le gouvernement colombien et les Farc prolongent les négociations de paix jusqu'au 4 novembre

Les représentants du gouvernement colombien et de la guérilla des Farc (forces armées révolutionnaires de Colombie), ont annoncé leur décision de prolonger les pourparlers de paix en cours à La Havane jusqu'au 4 novembre prochain, selon les médias locaux. Ces discussions de paix, visant à mettre fin à près d'un demi-siècle de conflit armé qui a fait plus de 220 mille victimes et plus de 4 millions de déplacés, devait s'achever le samedi 2 novembre.

Selon un communiqué signé par les délégués des deux parties, la décision a été prise pour avancer dans un accord sur le deuxième point des négociations, qui est la participation politique. «Dans le but d'avancer dans la discussion et la construction d'accords au sujet du second point de l'agenda, on a convenu de prolonger ce cycle de conversations pour travailler non-stop à partir d'aujourd'hui jusqu'à lundi prochain 4 novembre», soulignent les deux parties.

APS

Programme du dimanche 3 novembre 2013

TF1

- 06h30 Magazine jeunesseTFou
- 10h10 Sports mécaniquesAutomoto
- 10h55 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
- 11h00 FootballTéléfoot
- 11h55 Magazine sportifL'affiche du jour
- 11h58 Météo
- 12h00 JeuxLes douze coups de midi
- 12h45 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
- 12h50 Magazine de servicesTrafic info
- 13h00 Journal
- 13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
- 13h35 Météo
- 13h40 Série policièreMentalist77
- 14h35 Série hospitalièreDr House
- 15h25 Série hospitalièreDr House77
- 16h20 Série policièreLes experts : Miami77
- 17h05 Série policièreLes experts : Miami77
- 18h00 Magazine de sociétéSept à huit
- 19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
- 20h40 Météo
- 20h50 ComédieLes bronzés 3, amis pour la vie ?
- 22h50 Série policièreLes experts77
- 23h40 Série policièreLes experts77

2

- 07h00 Magazine culturelThé ou café
- 08h05 Magazine sportifRencontres à XV
- 08h30 Magazine religieuxSagesse bouddhistes
- 08h45 Magazine religieuxIslam
- 09h15 Magazine religieuxJudaïca
- 09h30 Magazine religieuxLa source de vie
- 10h00 Magazine religieuxPrésence protestante
- 10h15 Magazine religieuxKairós
- 10h45 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
- 12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
- 13h00 Journal
- 13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
- 14h05 Météo 2
- 14h10 DivertissementVivement dimanche
- 16h25 AnimalierGrandes nature
- 17h30 MultisportsStade 2
- 18h45 Magazine de servicesPoint route
- 18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine d'information20h30 le dimanche
- 20h39 Magazine culturelD'art d'art
- 20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
- 20h45 Météo 2
- 20h45 Comédie dramatiqueDialogue avec mon jardinier77
- 22h30 Magazine de sociétéFaites entrer l'accusé7
- 23h58 Météo 2

3

- 08h00 Magazine jeunesseDimanche Ludo
- 08h01 Dessin animéOggy et les cafards
- 08h08 Dessin animéOggy et les cafards
- 08h15 Dessin animéOggy et les cafards
- 08h26 Film d'animationScooby-Doo et le monstre du Mexique7
- 09h34 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
- 10h08 Dessin animéLooney Tunes Show
- 10h43 Dessin animéTiti et Grosminet
- 11h00 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
- 11h09 Série d'animationLes as de la jungle
- 11h15 Magazine politiqueExpression directe
- 11h25 Météo
- 11h30 Magazine régionalDimanche avec vous
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h10 Magazine politique12/13 dimanche
- 12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
- 13h20 Téléfilm policierCommissaire Brunetti
- : enquêtes à Venise
- 14h55 LoterieKeno
- 15h00 En course sur France 3
- 15h30 Téléfilm dramatiqueLouis la Brocante77
- 17h00 DivertissementLes chansons d'abord
- 17h55 JeuQuestions pour un super champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportifTout le sport
- 20h15 Série d'aventuresZorro
- 20h45 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77Inédit
- 21h25 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
- 22h15 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
- 23h00 Série policièreLes enquêtes de Murdoch
- 23h45 Météo
- 23h50 Soir 3
- 00h10 Drame socialLes misérables77
- 02h05 ClassiqueMagnificat
- 03h20 SociétéMort pour la cause du peuple
- 04h20 Magazine musicalLes matinales
- 04h40 JeuQuestions pour un super champion

CANAL+

- 07h30 Magazine jeunesseCartoon +
- 08h00 Série d'animationPlankton invasion
- 08h10 Dessin animéLes Dalton
- 08h15 Dessin animéLes Dalton
- 08h25 Film documentaireFélins77
- 09h50 Série humoristiqueCasting(s)
- 09h55 Film d'actionExpendables 2 : unité spéciale7
- 11h30 La météo
- 11h35 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
- 12h00 Magazine politiqueLe supplément politique
- 12h50 Le JT
- 13h05 Formule 1La grille
- 13h50 SportGrand Prix d'Abu Dhabi
- 14h00 SportGrand Prix d'Abu Dhabi
- 15h45 SportMasters 1000 de Paris-Bercy 2013
- 18h05 Formule 1Formula One, le magazine de la F1
- 19h10 FootballCanal Football Club
- 19h40 FootballCanal Football Club
- 20h55 FootballAvant-match
- 21h00 SportLille / Monaco
- 22h55 FootballCanal Football Club
- 23h15 FootballL'équipe du dimanche
- oooh5 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo
- oooh30 Série dramatiqueDexter777
- ooih20 Série dramatiqueDexter777
- oozh10 Film d'horreurCockneys vs zombies
- oqh35 Court métrageNarcocorrido
- o4h00 SportPhiladelphia Flyers / Washington Capitals

M6

- 07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
- 09h00 Magazine de télé-achatM6 boutique
- 11h10 Magazine sportifSport 6
- 11h20 Magazine de l'automobileTurbo
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
- 14h00 Magazine de sociétéOn ne choisit pas ses voisins
- 16h10 Magazine de la décorationD&CO
- 17h15 Magazine d'actualité66 minutes
- 18h40 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Magazine scientifiqueE = M6
- 20h40 Magazine sportifSport 6
- 20h50 Magazine de l'économieCapitalInédit
- 23h00 Magazine d'informationEnquête exclusive
- oooh25 Magazine d'informationEnquête exclusive7
- oozh05 Météo
- oozh10 ClipsM6 Music

La sélection

TF1

20h50

Les bronzés 3, amis pour la vie !

**Résumé**

Le Prunus Resort est un splendide hôtel situé en Sardaigne, au bord de la mer. Popeye, toujours aussi séduisant et infidèle, en est le gérant. Mais la majorité des parts appartiennent à son épouse Graziella. Ses vieux amis, Jérôme, Gigi, Bernard et Nathalie, ont investi quelques sous dans l'affaire dans l'unique but de pouvoir débarquer chaque été et de s'offrir ainsi des vacances aux frais de la maison. Mais cette année, Graziella décide de changer les habitudes. Bernard et Nathalie vont devoir payer leur chambre. Jérôme, ruiné, sera logé avec le personnel. Paraît alors Gigi, en compagnie de son amant américain qui n'est autre que Jean-Claude Dusse...

2

20h45

Dialogue avec mon jardinier

**Résumé**

Un peintre ayant réussi à Paris se rend dans la région qui l'a vu grandir, afin de s'installer dans la demeure de sa jeunesse. En instance de divorce, il veut prendre un nouveau départ. Mais le vaste terrain en friche qui entoure la maison le découragerait presque de s'établir ici. Il décide donc de passer une petite annonce afin d'embaucher un jardinier qui prendra soin de tout. Peu de temps après, un vieil ami d'enfance se présente à lui pour mener cette tâche. Les retrouvailles sont chaleureuses et les deux hommes retrouvent leur complicité de jadis. Tandis que l'un mélange les pigments et que l'autre bêche, de plaisantes discussions débutent entre le peintre et son jardinier...

3

20h45

Les enquêtes de Murdoch

**Résumé**

Un éminent représentant de Toronto au parlement provincial a été poussé du haut de l'escalier de l'illustre assemblée située à Queen's Park. Le malheureux n'y survit pas. Selon Briggs, le veilleur de nuit, Chilton aurait été victime de la malveillance du fantôme de Queen's Park. L'homme affirme même avoir aperçu le spectre peu après le drame. Lorraine, une dactylographe qui se trouvait sur les lieux, accrédite le témoignage de Briggs. C'est alors que Samuel Jenkins, un journaliste, contacte Murdoch. Il informe le policier qu'il enquêtait sur Chilton depuis un moment...

CANAL+

21h00

Lille / Monaco

**Résumé**

Quatre jours après avoir accueilli Auxerre en Coupe de la Ligue, les Dogues lillois s'attaquent cette fois à plus forte partie en recevant les redoutables Monégasques de Claudio Ranieri. Après quelques petits ratés au démarrage, les Nordistes ont semble-t-il trouvé leur vitesse de croisière depuis quelques semaines et ils luttent désormais dans le haut du tableau, en compagnie des cadors de la Ligue 1. Joao Moutinho et ses partenaires sont prévenus et il leur faudra certainement une bonne dose de détermination pour contrecarrer les velléités offensives des protégés de René Girard, prêts à enflammer le stade Pierre-Mauroy.

M6

23h40

Capital

**Résumé**

Marseille est une ville de paradoxe : deuxième ville de France, elle est aussi la grande cité la plus pauvre du pays. Surmédiatisée pour des faits criminels, la ville opère une mue sans précédent. Enquête. Au sommaire :

Quartiers Nord : l'économie parallèle de ma cité

Dans les quartiers les plus pauvres de la cité phocéenne, radiographie d'une économie de survie.

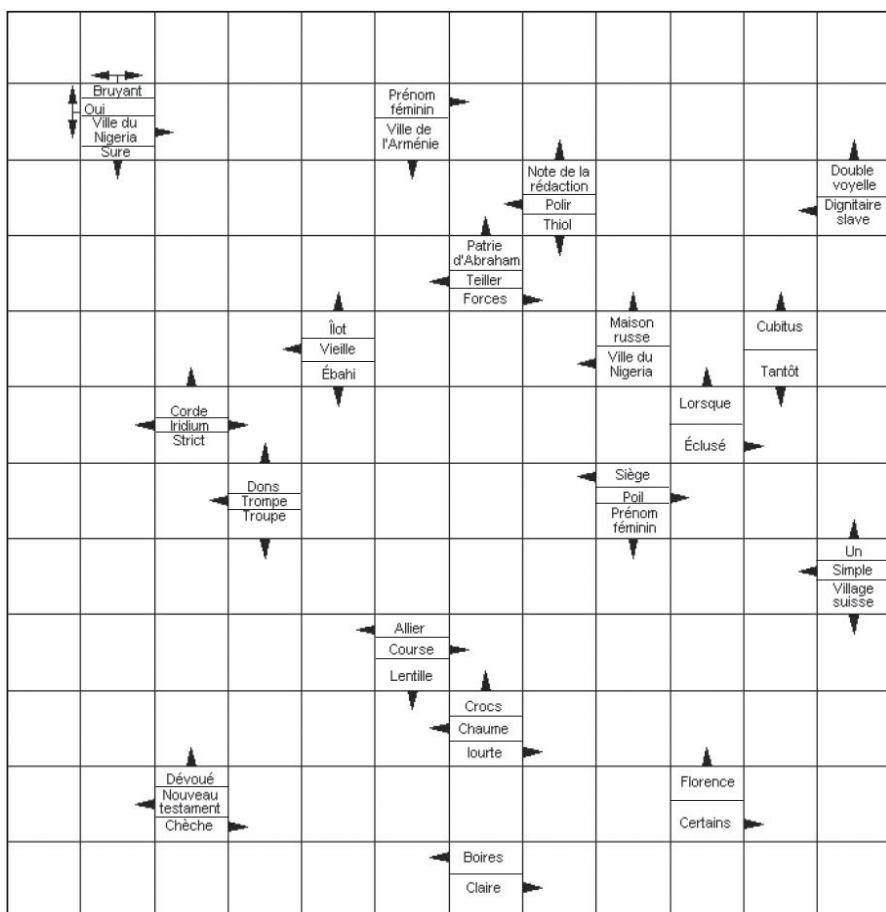
Les éboueurs dictent leur loi

La saleté des rues de Marseille frappe les touristes et suscite la colère des habitants. D'aucuns leur reprochent de bâcler leur travail, régi par une coutume bien particulière.

Le Beverly Hills marseillais

A quelques encablures des quartiers les plus pauvres, des zones résidentielles luxueuses, tel le Roucas Blanc, abritent les fortunes de la ville.

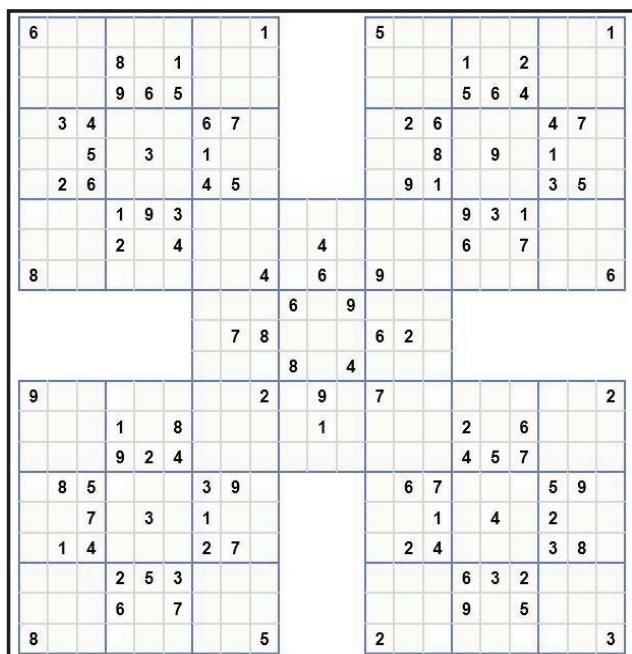
Mots fléchés n°416



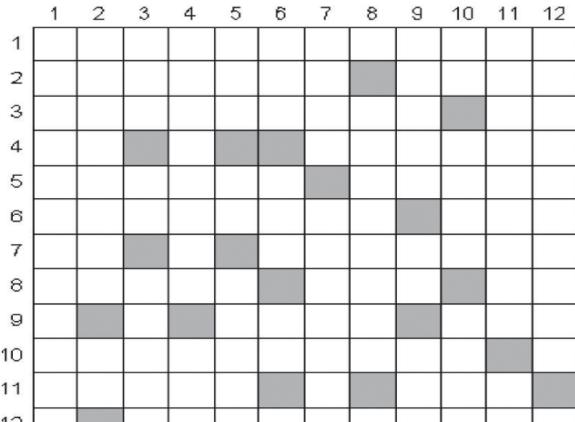
Samouraï-sudoku n°416

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°416



Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contôleur
11. Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
12. Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe
- 10.Canton suisse
- 11.Conjonction - Baie - Fortifié
- 12.Eliminer - Préfixe
- 13.Gonflement d'un organe

Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Novembre

1903 : indépendance du Panama

1904 : réélection de Wilfrid Laurier comme Premier ministre du Canada.

1935 : retour d'exil du roi Georges II de Grèce.

1936 : Franklin Delano Roosevelt est réélu président des États-Unis.

1978 : indépendance de la Dominique.

1992 : Bill Clinton est élu président des États-Unis.

2004 : George W. Bush est réélu à la Présidence États-Unis.

2004 : victoire d'Hamid Karzai à l'élection présidentielle afghane.

Célébrations :

- Dominicaine : Jour de l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1978.
- Équatorien : Independencia de Cuenca (Indépendance de Cuenca).
- Japon : Bunka no Hi (Jour de la culture).
- Micronésie : Jour de l'indépendance vis-à-vis des États-Unis en 1986.
- Panama : Jour de l'indépendance vis-à-vis de la Colombie en 1903.

HANDBALL / CAN-2014 MESSIEURS (PRÉPARATION)

L'Algérie a clos son stage par un succès face aux Tchèques de HK Lovosice (23-22)

La sélection algérienne masculine de handball s'est imposée vendredi face à l'actuel leader du championnat tchèque de 1^{re} division, HK Lovosice (23-22), en match amical préparatoire disputé en République tchèque, en vue de la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) prévue en Algérie du 15 au 26 janvier prochain.

Il s'agit de la quatrième victoire de suite pour les hommes du duo Reda Ze-guili - Habib Kheraïfa après celles face aux clubs tchèques



de Talent Plzen (30-28), Chodov (38-19), et HBC Jicin (31-19).

Avec ce nouveau succès, le Sept national a clos son stage entamé il y a huit jours à

professionnels, depuis le dernier Championnat du monde 2013, disputé en janvier dernier en Espagne. Deux éléments ont manqué à l'appel, ils s'agit des deux gardiens de but, Bousmal et Slahdji, blessés.

Lors du premier tour de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. Le groupe A est composé de la Tunisie, championne d'Afrique, de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon, du Sénégal et de la Libye.

JO-2014**Le gouvernement russe va devoir accroître son soutien financier**

Le gouvernement russe prépare un soutien financier aux investisseurs chargés de préparer Sotchi aux Jeux Olympiques d'hiver, incapables de rembourser les crédits accordés par les pouvoirs publics, a rapporté le quotidien Vedomosti.

Selon le journal économique, qui cite deux sources gouvernementales, le Premier ministre Dmitri Medvedev prévoit d'organiser en novembre une réunion consacrée «à des mesures supplémentaires de soutien aux investisseurs», au bord du défaut de paiement. Il s'agit d'apporter des ristournes fiscales aux entreprises qui bâtiennent installations sportives, hôtels et centrales électriques, et d'assouplir les conditions des crédits accordés par la banque publique de développement VEB, par exemple en courrant les taux d'intérêt et en apportant des biens publics en garantie. La Russie a lancé des gigantesques travaux pour préparer Sotchi, une station balnéaire du Caucase, dans le sud de la Russie, à l'organisation des jeux Olympiques les plus chers de l'histoire, dont la facture totale est estimée à 50 milliards de dollars (36 milliards d'euros). Ces constructions sont menées par certains groupes publics comme Gazprom ou la banque Sberbank, mais surtout par des structures appartenant à des milliardaires, comme Oleg Deripaska, Vladimir Potanine ou Viktor Vekselberg.

Mais ces investisseurs demandent un coup de pouce de l'Etat, expliquant que ces projets sont déficitaires en raison des exigences supplémentaires demandées par les pouvoirs publics (accès aux handicapés, nombre de chambres d'hôtels plus élevés que prévu...). Les JO, dont le président Vladimir Poutine veut faire une vitrine de la Russie, auront lieu du 7 au 23 février 2014.

NBA**San Antonio s'impose chez les Lakers, Miami perd à Brooklyn**

San Antonio Spurs s'est imposé (91-85) vendredi en NBA sur le parquet des Los Angeles Lakers, tandis que le champion en titre Miami a perdu à Brooklyn.

Grâce à un Tony Parker des grands soirs (24 points et 6 passes), San Antonio a définitivement pris l'ascendant face aux Lakers dans le quatrième quart-temps de la rencontre. Chacune des deux équipes était privée vendredi soir de sa vedette: Tim Duncan pour les Spurs et Kobe Bryant pour les Lakers. Le champion NBA en titre Miami Heat a pour sa part concédé une défaite chez les Brooklyn Nets (101-100), malgré le grand match réalisé par sa vedette LeBron James (26 points, 7 rebonds et 6 passes). Mais les Nets, grâce à Joe Johnson et Paul Pierce (19 points chacun), ont résisté jusqu'à la fin pour battre le Heat pour la première fois depuis mars 2009 et en 14 confrontations.

**MARATHON DE NEW YORK
45.000 participants attendus aujourd'hui**

45.000 participants sont attendus dimanche au marathon de New York, annulé en dernière minute en 2012 après le passage de la tempête Sandy. Il y a un an, les organisateurs avaient tout fait pour maintenir la fameuse course de 42,195 km, mais ils avaient renoncé, en partie à cause de l'hostilité des New Yorkais, dont des dizaines de milliers étaient encore sans électricité à la date du marathon et pensaient leur pluies après le passage de Sandy (près de 200 morts sur la côte Est et des dizaines de milliards de dollars de dégâts). Chez les messieurs, les Kényans Geoffrey Mutai, tenant du titre, et Martin Lel, quintuple vainqueur de marathons majeurs, ainsi que l'Ougandais Stephen Kiprotich, champion du monde et champion olympique, sont attendus. Chez les dames, une bagarre s'annonce entre la championne du monde Edna Kiplagat (Kenya), victorieuse à NYC en 2010, la vice-championne olympique Priscah Jeptoo (Kenya), gagnante à Londres cette année, et l'Ethiopienne Firehiwot Dado, tenante du titre à New York.

Solution Samurai-sudoku N°415

5	1	7	6	8	9	3	4	2
9	3	6	5	4	2	1	7	8
2	4	8	3	1	7	9	6	5
1	9	5	4	7	8	2	3	6
7	8	2	1	3	6	4	5	9
3	6	4	2	9	5	7	8	1
8	2	3	7	6	1	5	9	4
4	5	9	8	2	3	6	1	7
6	7	1	9	5	4	8	2	3

4	5	2	9	1	8	6	3	7
7	8	1	3	2	6	4	9	5
3	6	9	7	6	4	8	2	1
8	6	2	1	7	4	9	5	8
3	5	7	9	2	8	1	6	4
4	9	1	5	3	6	2	7	8
2	1	3	8	6	7	4	6	9
5	4	9	6	1	3	8	2	7
7	8	6	4	9	2	5	1	3

8	6	2	1	7	4	9	3	5	8	6	2
3	5	7	9	2	8	1	4	6	5	7	6
4	9	1	5	3	6	2	7	8	4	3	1
2	1	3	8	6	7	4	6	9	5	8	2
5	4	9	6	1	3	8	2	7	6	4	5
7	8	6	4	9	2	5	1	3	7	8	3
9	2	8	3	6	1	7	5	4	6	2	9
1	3	5	7	4	9	6	8	2	3	6	1
6	7	4	2	8	5	3	9	1	6	3	2

Solution Mots Croisés N°415

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUBLIQUE■RIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

Solution Mots Fléchés N°415

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

CHAMPIONNAT NATIONAL UNE DE HANDBALL**(MISE À JOUR)****Résultats des rencontres**

Résultats des deux rencontres de mise à jour du calendrier du championnat national une de handball, séniors-messieurs, pour le compte du groupe A et D, disputées vendredi. Dans la poule A le HC Béjaïa s'est imposé face à l'ES Arzew 35-32, alors dans la poule "D" le WOB Ouargla s'est incliné à domicile face à l'Olympique El Oued sur le score 25-29.

- Poule "A":

HC Béjaïa - ES Arzew 35-32

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	14	7
2. WO Rouiba	12	7
3. HBC El Biar	8	7
- Majd Blida	8	7
5. ES Arzew	5	7
- JS Kabylie	5	7
7. HC Béjaïa	4	7
8. IRC Ouargla	3	7

- Poule "D":

WAB Ouargla - O. El Oued 25 - 29

Classement	Pts	J
1. JSE Skikda	11	6
2. O. El Oued	9	5
3. CRB Bou Arréridj	8	5
4. WAB Ouargla	6	6
5. CRBEE Alger Centre	4	6
6. R. El-Arouach	2	6
- TR Séfif	0	6

Coup d'envoi du Festival national des écoles de boxe à Bouira

Le coup d'envoi de la cinquième édition du Festival national des écoles de boxe a été donné, jeudi soir, à Bouira, en présence des 32 wilayas participantes à cette manifestation sportive coïncidant, cette année, avec la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Préside par le wali, Nacer Maâskri, en présence des autorités locales, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive a eu lieu à la salle omnisports du complexe sportif Rabah-Bitât de Bouira, et ce, en présence d'un champion olympique, le boxeur Mohamed Allalou. Ce festival, qui devra s'étaler sur cinq jours, enregistre la participation de près de 400 jeunes pugilistes venus de 32 wilayas du pays. La compétition est ouverte aux jeunes nés entre 2000 et 2001 dans les catégories de poids allant de 36 à 66 kg, a précisé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Bouira, M. Djamel Djender. D'après le même responsable, les tours éliminatoires se sont déroulées durant la journée du vendredi, tandis que les quarts de finale et les finales étaient prévus durant les journées d'hier et aujourd'hui.

LIGUE 2 (10^e JOURNÉE)

Chute de l'USMBA et l'ASMO, match non joué à Mostaganem

Le leader l'USM Bel Abbès et son poursuivant l'ASM Oran ont été battus respectivement par l'USM Annaba et le MSP Batna sur le même score de 1 à 0 ce vendredi, lors de la 10^e journée du championnat de Ligue 2 professionnelle de football, tandis que le match entre les deux troisièmes, le WA Tlemcen et l'O Médéa, n'a pas connu de vainqueur (1-1).

L'USMBA qui restait sur un nul à domicile face à l'USMM Hadjout (1-1) a essayé sa seconde défaite de la saison face à l'USM Annaba (1-0) sur un but contre son camp de Beldjilali (34).

Le match a connu une fin houleuse avec notamment une bagarre et l'expulsion du joueur Siyad et de l'entraîneur Abdellatif Latrèche. En dépit de cette défaite, les partenaires de Hocine Achiou conservent leur place de leader avec deux points d'avance sur leur dauphin l'ASM Oran revenu bredouille de son déplacement à Batna face au MSPB (1-0).

Un but inscrit par Guerrab sur penalty à l'entame de la seconde période a permis aux Batnées de remporter leur second succès de la saison et infliger du même coup la deuxième défaite aux hommes de Kamel Mouassa, lesquels demeuraient sur un semi-échec sur leur pelouse face au WAT (1-1).

L'affiche de cette 10^e journée entre le WA Tlemcen et l'O Médéa a tenu ses promesses et a permis à la troupe de Boufenaïra de ramener un précieux point de son



déplacement (1-1). Les Zianides ont ouvert le score par Dif sur penalty à la 13^e minute avant que les visiteurs n'égalisent grâce à Bouabdellah avant la pause. Un score de parité qui permet aux deux équipes de revenir à trois longueurs du premier.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du NA Hussein-Dey après son succès contre l'USM Blida (2-0) dans un match très spécial pour l'ex-entraîneur de Blida Younes Iftacen, actuellement en charge des Sang et Or.

Le NAHD a attendu la deuxième période pour débloquer la situation grâce à deux réalisations de Bouharbit (49') et Boussaid (83') dans un match marqué par l'expulsion de trois joueurs Hamia, Boussaid et Badrane. A la faveur de cette victoire, la troisième de la saison, le NAHD rejoint le MC Saïda et le CA Batna à la sixième place.

L'ambulance hors jeu

En bas du classement, l'AS Khroub qui restait sur une défaite à domicile a été

Résultats et classement

MSP Batna - ASM Oran

1-0

AS Khroub - CA Batna

1-1

USM Annaba - USM Bel-Abbès	1-0
AB Merouana - MC Saïda	1-0
NA Hussein-Dey - USM Blida	2-0
Amel Boussâada - USM Hadjout	0-0
ES Mostaganem - US Chaouia	(n.j.)
WA Tlemcen - O Médéa	1-1

Classement :

	Pts	J
1 . USM Bel-Abbès	20	10
2 . ASM Oran	18	10
3 . WA Tlemcen	17	10
- . O Médéa	17	10
5 . USM Blida	15	10
6 . MC Saïda	14	10
- . CA Batna	14	10
- . NA Hussein-Dey	14	10
9 . USM Annaba	13	10
- . AB Merouana	13	10
11 . A Bousâada	11	10
- . MSP Batna	11	10
13 . US Chaouia	10	9
- . USM Hadjout	10	10
15 . AS Khroub	9	10
16 . ES Mostaganem	4	9

**Le CABBA
négocie avec
l'entraîneur
tunisien
Nabil Kouki**



Entraîneur à Ben Arous puis à Mégrine, adjoint de Benchikha puis de Lechantre au Club Africain, qu'il suivra au CSS, du Club Sfaxien et du Club Africain, Nabil Kouki, 43 ans, si rien n'est encore officiellement fait, a cependant de grandes chances d'être le nouveau technicien du CABBA.

Selon les dirigeants du club, des négociations ont été menées et que le nouvel entraîneur devrait être présent ce samedi à Bordj Bou Arréridj, pour assister à la rencontre CABBA-MCA et finaliser son contrat avec le club.

Les dirigeants du CABBA restent confiants de pouvoir convaincre l'ancien joueur tunisien pour prendre en main l'équipe, surtout qu'ils veulent tout mettre au point pour réussir la saison et revenir sur le devant de la scène nationale.

Mouad B.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER

Wilaya d'Adrar

Direction de la Santé Et de la Population
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

D'ADRAR

NIF : 009660109029431

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'Article n° 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, relatif au code des Marchés publics, L'EPH ADRAR informe les soumissionnaires ayant participés à la consultation n° 19/2013 portant fourniture de Médicaments et consommables d'Hémodialyse que la Commission d'évaluation des offres financières a décidé l'attribution provisoire comme suit :

Lot	Opération retenue	Délai	Offre en TTC	Observation
01 -Consommable d'Hémodialyse.	IMC ORAN	ANNEE 2013	40.067.581.32	MOINS DISANT
02-Médicament d'Hémodialyse.			14.381.700.00	

Tout soumissionnaire s'estimant lésé a le droit de soumettre recours auprès de l'EPH ADRAR un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent Avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION - GHARDAIA -
L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER - GHARDAIA -
N° FISCAL : 000747109005836**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2014

L'établissement Public Hospitalier de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national pour la fourniture des produits de la nutrition diverse divisés en 04 lots (Alimentations/légumes et fruits/ viandes et œufs/pain et gâteau) sur le budget de l'année 2014.

Les entreprises et les sociétés qualifiées pourront retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Ghardaïa - bureau des marchés -, contre le paiement auprès du comptable de l'établissement d'un montant de **2.000,00 DA**, non remboursable.

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous, la durée de préparation des offres est fixée à **(21) jours** à compter de la première publication dans la presse ou (BOMPOM). Et les offres doivent être déposées le dernier jour de cette durée à **09 heures**, auprès de l'Etablissement Public Hospitalier - Bureau des marchés - Sidi Abazz - Bounoura - Ghardaïa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera la même date limite de dépôt des offres à **11h00** en séance publique au siège de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Ghardaïa.

1- L'offre technique à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «offre technique», doit comprendre ce qui suit:

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint;
- La déclaration d'intégrité selon le modèle ci-joint;
- La copie légalisée de l'extrait du registre de commerce;
- La copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier;
- La copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale ;

Les deux enveloppes ci-dessus seront insérées dans une enveloppe unique anonyme ne comportant que les indications suivantes :

- Pour les sociétés, une copie légalisée des statuts ;

- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS légalisée ;

- Une copie de l'attestation de mise à jour CAS-NOS légalisée ;

- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) ;

- Les bilans comptables des deux dernières années justifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les

- La copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC)

- Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle ci-joint ;

- Engagement de délai de livraison;

- Une liste des moyens humains délivrée par (CNAS)

- Une liste des moyens matériels

- Propriété ou contrat d'un local commercial

- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention «lu et approuvé»

2- L'offre financière, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «offre financière», doit comprendre ce qui suit:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint ;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises ;
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises ;

Les deux enveloppes ci-dessus seront insérées dans une enveloppe unique anonyme ne comportant que les indications suivantes :

Appel d'offres national restreint n° 01/2014, ayant pour objet la fourniture des produits de la nutrition diverse * ne pas ouvrir *

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

APRÈS 9 MOIS D'ABSENCE EN ÉQUIPE NATIONALE Retour attendu de Ryad Boudebouz

S. Ben

Ryad Boudebouz n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, pour des raisons disciplinaires mais, ayant retrouvé des couleurs depuis qu'il a rejoint Bastia peu avant la clôture de la période des transferts d'été en provenance de Sochaux, il vient d'être indirectement récompensé par coach Vahid qui vient de le rappeler dans sa nouvelle liste des 37 joueurs en vue du match face à Burkina Faso le 19 novembre au stade Mustapha-Tchaker (19h15).

Bien que Vahid devrait choisir 25 des 37 convoqués pour le dernier match barrage du mondial 2014 contre le Burkina Faso, Boudebouz, aura clairement toutes ses chances d'y figurer.

Boudebouz était régulièrement négligé par coach Halilhodzic au sein de la sélection, notamment pour ses écarts disciplinaires répétés. Et comme Vahid a toujours précisé qu'il est loin de vouloir indéniablement "le punir", le voilà qui lui fait appeler cette fois-ci.

D'ailleurs Vahid le dit si bien : "Boudebouz n'est pas définitivement grillé en Équipe nationale, il s'est grillé lui-même par ses écarts de conduite". Un comportement que le sélectionneur ne lui a pas totalement pardonné. Mais, Vahid sait aussi que Boudebouz peut apporter un plus à l'équipe nationale et c'est justement



l'une des raisons qui l'a persuadé de le choisir surtout si Boudebouz évolue dans les meilleures conditions.

Car c'est ce Boudebouz là que voudrait avoir Halilhodzic. Vahid vient de lui tendre la perche et c'est ainsi que le maître à jouer de Bastia aura bel et bien sa chance à nouveau lors du match retour face au Burkina.

L'international algérien de Bastia, Ryad Boudebouz, a été laissé sur le banc de touche avant d'être incorporé à la 78^e minute de la partie de son équipe Bastia face à Ajaccio (1-0) mardi dernier en seizièmes de finale de la coupe de la Ligue de football en France.

Mais auparavant Ryad a disputé l'ensemble du match de son équipe victorieuse à domicile face à l'OGC Nice (1-0), en match comptant pour la

11^e journée du championnat de France de football.

Au début du mois d'octobre dernier, le milieu de terrain algérien de Bastia a montré toute l'étendue de sa classe en étant incontestablement l'homme du match lors de la victoire des Corses, 4-1, contre Lorient.

Ainsi, l'ancien Sochalien était impliqué dans trois des quatre buts de son équipe.

Les choses sont allées très vite puisque Boudebouz ouvre le score dès la 6^e minute.

Il reçoit un ballon dans la surface à la suite d'un centre, il le contrôle du genou avant d'enchaîner du pied gauche, il s'agit de son 25^e but en Ligue 1 française.

Quelques minutes plus tard, Boudebouz reçoit un ballon sur la droite, il crochète et envoie le ballon sur la transversale avant que celui-ci ne revienne sur Khazri, qui est bousculé, l'arbitre désigne le point de penalty. Il est transformé par le même Khazri d'une panenka (22^e).

Durant la rencontre, il offre plusieurs ballons de but à ses coéquipiers mais a failli aussi offrir un but à Lorient en centrant dans l'axe de la défense, un ballon récupéré par Aliaidi mais Laudreau s'interpose.

En fin de match, il sera Romaric sur corner et l'Ivoirien, de la tête, inscrit le quatrième but de Bastia.

Et c'est ce Boudebouz là que voudrait retrouver coach Vahid pour une belle assurance lors du match retour décisif des barrages du Mondial 2014 contre le Burkina Faso le 19 novembre en cours. Reste juste à savoir si Vahid va le garder après le tri et le choix qu'il doit faire puisque des 37 joueurs convoqués pour le moment par le patron des Verts, celui-ci doit renvoyer chez eux 12 d'entre eux...

ES SÉTIF

Bouazza sera qualifié en décembre

La nouvelle recrue de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), l'attaquant international Hameur Bouazza, sera qualifié au mois de décembre prochain, a appris l'APS hier auprès de la direction du club sétienn.

Le dossier de Bouazza, signataire d'un contrat de deux saisons au profit du champion d'Algérie en titre, avait été déposé au niveau de la Fédération algérienne de football (FAF), pour lui accorder une dérogation en sa qualité d'international, mais l'ESS s'est vu signifier que sa qualification ne pourra pas inter-



venir avant l'ouverture de la période des transferts d'hiver. Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, avait estimé qu'il était difficile à Hameur Bouazza d'être qualifié à l'ESS, avant le prochain

d'un joueur venant de l'étranger, est actuellement fermé.

Bouazza n'est pas le seul international dans cette situation, puisque le milieu de terrain offensif Amri Chadli, qui s'était engagé pour deux saisons avec le MC Oran, sera également qualifié au sein des «Hamraoua» en décembre.

La FAF a souvent accordé des dérogations aux joueurs ayant porté le maillot national afin d'être qualifiés dans les clubs de leurs choix en dehors des périodes des transferts fixées.

APS

MONDIAL-2014 (BARRAGES RETOUR)

Les joueurs tunisiens convoqués contre le Cameroun connus mercredi

L'entraîneur de la sélection tunisienne de football, le Néerlandais Ruud Kroll, rendra publique mercredi prochain la liste des joueurs convoqués pour le match retour des barrages qualificatifs au Mondial-2014 contre le Cameroun, prévu dimanche 17 novembre à Yaoundé, à indiquer la Fédération tunisienne (FTF).

A cette occasion, Ruud Kroll présentera le programme de préparation des «Aigles de Carthage» en vue de cette

confrontation, capitale pour la qualification au Brésil après le nul vierge à l'aller (0-0), le 13 octobre dernier à Radès, a ajouté l'instance fédérale tunisienne sur son site internet.

De son côté, le sélectionneur allemand du Cameroun, Volker Finke, annoncera aujourd'hui la liste des «Lions indomptables» appelés à donner la réplique aux Tunisiens.

NON DÉROULEMENT

DU MATCH ESM-USC

Vers un match perdu pour l'ESM

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), va donner la victoire à l'US Chaouia, sur tapis vert, après le non déroulement de son match qui devait avoir lieu vendredi à Mostaganem face à l'ESM, comptant pour la 10^e journée du championnat de Ligue 2, en raison de l'arrivée tardive de l'ambulance, a appris l'APS hier auprès de l'instance dirigeante de la compétition.

L'arbitre de la rencontre, M. Brahimi, a été contraint de renvoyer les 22 acteurs aux vestiaires et d'annuler le match, appliquant ainsi la réglementation qui régit ce cas de figure.

Outre le match perdu pour l'ESM, la commission de discipline de la LFP pourrait également défaillir trois points à l'équipe hôte, qui devait réunir toutes les conditions nécessaires pour le déroulement du match, en plus de 100.000 dinars d'amende.

La commission de discipline se réunira demain, lors de sa réunion hebdomadaire, pour rendre son verdict sur cette affaire. L'ESM est lanterne rouge du classement de la Ligue 2 avec 4 points seulement, alors que l'USC pointe à la 14^e position avec 10 points.

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL (9^E J)

Rafik Halliche sur le banc face au Benfica



Le défenseur international algérien d'Academica Coimbra (div 1 portugaise), Rafik Halliche, s'est contenté de rester sur le banc des remplaçants, lors de la défaite de son équipe vendredi à domicile face au Benfica Lisbonne (3-0), en ouverture de la 9^e journée du championnat portugais de footbal. Le joueur algérien, qui avait été incorporé à la 89^e minute lors du précédent match en déplacement face au Sporting Braga (défaite 1-0), n'a pas été utilisé cette fois par l'entraîneur d'Academica, le Portugais Sergio Conceição.

Il s'agit de la seconde convocation pour Halliche, depuis deux mois pour une rencontre de championnat. Halliche avait contracté, en début de saison, une blessure face au Sporting Lisbonne (défaite 4-0), où évolue son coéquipier en sélection algérienne, Islam Slimani.

La blessure de l'ancien joueur du NA Hussein Dey (Ligue 2 algérienne), qui n'a pas été épargnée par les ennuis de santé depuis 2010, l'a privé du précédent déplacement de l'équipe nationale au Burkina Faso (défaite 3-2) en barrage aller qualificatif à la coupe du monde 2014 au Brésil.

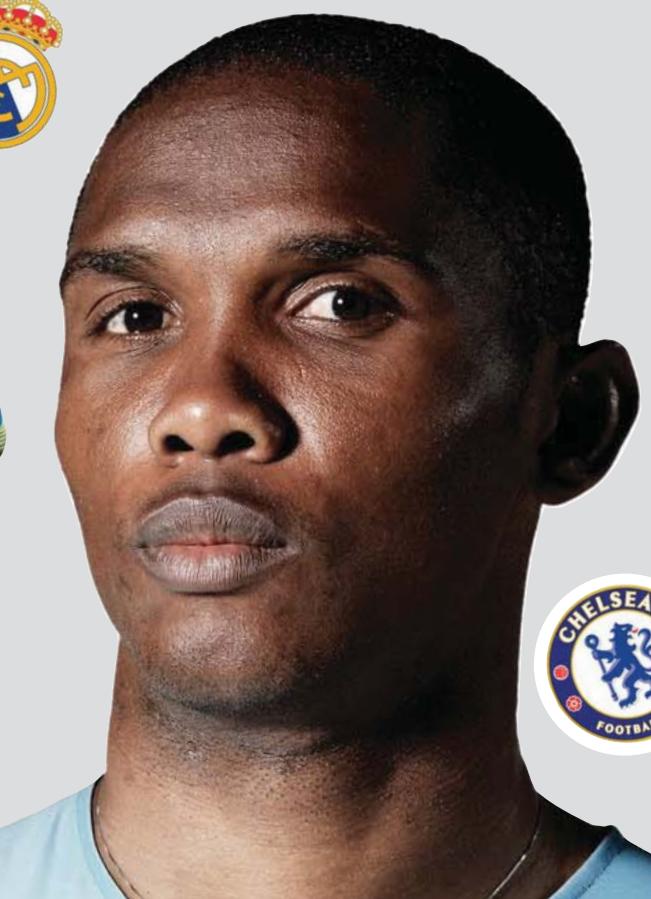
Halliche a été retenu par le sélectionneur de l'équipe nationale, le Bosnien Vahid Halilhodzic, dans la liste élargie, pour le match retour des Verts face au Burkina Faso, prévu le mardi 19 novembre à Blida (19h15), en barrage retour qualificatif au Mondial 2014.

SALAIRE DE DIEGO LÓPEZ DOUBLÉ

Le Real Madrid est enchanté des performances de Diego Lopez sur le terrain, que ce soit la saison passée lorsqu'il a remplacé Iker Casillas blessé ou cette année en tant que titulaire indiscutables. Le club a ainsi décidé d'augmenter son salaire de manière considérable. Le gardien de but touche en effet deux fois plus d'argent qu'à son arrivée en janvier dernier, soit 4,5 millions d'euros par an.

Schweinsteiger évoque son avenir

Le contrat du joueur expirant en 2016, Bastian Schweinsteiger a évoqué son avenir dans une interview. «Nous verrons ce qu'il se passe. Il est difficile de prédire ce qu'il se passera dans trois ans. J'ai de grands projets avec le Bayern. Pour moi, le Bayern est ma maison» a indiqué le milieu de terrain de 29 ans avant d'ajouter sur le ton de plaisanterie qu'il «serait drôle, dans 30 ans, de voir Philipp Lahm, Thomas Müller et lui remplacent Uli Hoeneß et Rummenigge à la tête du Bayern».



SAHIN VERS UN RETOUR DÉFINITIF À DORTMUND ?

Nuri Sahin a effectué un retour au Borussia Dortmund en janvier 2013 dans le cadre d'un prêt d'une saison-et-demi après ses passages au Real Madrid en 2011 (club qui l'appartient) et à Liverpool en 2012. Le milieu de terrain turc retrouve des couleurs et est titulaire réguliers avec les blessures régulières de Sven Bender et la blessure d'Ilkay Gündogan (absent depuis le mois d'août). Nuri Sahin devrait faire l'objet d'un transfert définitif au mois de juin prochain et donc un retour dans le club qui l'a formé et qui l'a vu être le meilleur joueur de la Bundesliga 2011.



BORRIELLO «Content pour le but, mais j'attends Totti»



«10 victoires sur 10 ? Il faut continuer ainsi. C'est une petite grande satisfaction que cette équipe soit entrée dans l'histoire. Mais nous n'avons encore rien fait. Mieux l'attaque ou la défense ? Nous avons des statistiques importants, cela fait plaisir que nous fassions un grand championnat. Nous avons peu de temps pour fêter cela, dimanche arrive déjà le Torino, un déplacement compliqué. Aujourd'hui j'ai marqué le but décisif, mais pour dire la vérité, Francesco Totti est la valeur ajouté. Nous cherchons alors à colmater le faussé de toutes les manières, au-

jour d'hui nous avons réussi tout comme dimanche dernier.

ETO'O VEUT TOUT GAGNER CETTE SAISON

Dans un entretien accordé au Sun, Samuel Eto'o s'est confié sur les ambitions de Chelsea cette saison. Et visiblement, celles du Camerounais sont toujours aussi intactes : «Cela va être difficile, oui. Mais nous avons une bonne équipe et n'allons pas sacrifier nos chances de gagner une compétition au profit d'une autre.

Nous allons tenter de gagner toutes les compétitions et nous allons y arriver. Nous avons autant de chances qu'un autre concurrent. Il y a beaucoup de confiance dans ce groupe mais nous devons rester concentrés. Je réalise que nous et toutes les autres équipes pouvons gagner.

Tant que l'arbitre n'a pas donné le coup de sifflet final, même si nous gagnons

4-0, l'autre équipe est capable de revenir et même de marquer un cinquième but. Nous resterons positifs mais toujours être un peu méfiant sur trop de confiance qui peuvent laisser les portes ouvertes aux erreurs». Auteur de seulement un but en neuf apparitions sous le maillot des Blues, l'ancien Barcelonais et Interiste s'est confié s'être bien adapté à Londres. Le meilleur resterait donc à venir...

CHELSEA VISE MATUIDI

Si le PSG aimerait récupérer Mata, les dirigeants de Chelsea eux envisageraient de signer le milieu international tricolore Blaise Matuidi. C'est en tout cas ce qu'affirme le Daily Express ! Celui qui intéresse fortement José Mourinho arrive en fin de contrat serait en balance avec Xabi Alonso sur les tablettes des Blues. Reste à savoir qui sera choisi. Affaire à suivre...

KHENCHELA
Un cocktail musical de l'Algérie profonde en ouverture du Festival de la chanson chaouie

Un cocktail musical des différentes régions de l'Algérie profonde a marqué, vendredi soir, l'ouverture de la 6^e édition du Festival national de la musique et de la chanson chaouies à la maison de la Culture de Khenchela. Les troupes «Massinissa» de chansons chaouies, «Tahagar» de chansons targui ainsi que des groupes des wilayas de Khenchela, de Tamanrasset et de Tizi Ouzou ont animé le concert inaugural de ce festival placé sous le slogan «chanson et identité».

Coincident avec la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, cette première soirée a également été marquée par un spectacle chorégraphique «Essada» (l'écho) animé par les troupes participantes sous les sons de la gasba et du bendir et de la troupe des cuivres des jeunes Scouts musulmans le long de l'artère principale de la ville sous les applaudissements du public.

Des troupes des wilayas de Souk Ahras, Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi, Biskra et Khenchela se disputeront les prix de ce festival dont l'ouverture a également donné lieu à la distinction de plusieurs troupes pour leur rôle dans la préservation du patrimoine musical de la région des Aurès, de Kabylie et du Sud algérien. La commissaire du festival a, par ailleurs, indiqué, lors de l'ouverture, que le chant révolutionnaire «sera aussi à l'honneur durant cette édition», avant d'ajouter que l'autre objectif de cette manifestation est également de «répertorier et de classifier ce patrimoine dont l'authenticité est liée à l'identité culturelle, historique et civilisationnelle».

TissemSilt
Ouverture du 2^e Salon du livre

Le 2^e Salon de wilaya du livre dédié cette année à l'histoire de la guerre de Libération nationale, s'est ouvert samedi à TissemSilt.

Ce Salon, mis sur pied par la bibliothèque de lecture publique de TissemSilt à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, présente une variété de titres traitant des événements ayant marqué la guerre de libération nationale ainsi que les figures notamment les chouhadas qui ont marqué cette phase de l'histoire nationale. Les organisateurs de ce Salon, devant se poursuivre durant quatre jours, ont souligné que cette manifestation est destinée aux élèves des paliers de l'enseignement moyen et secondaire ainsi qu'aux étudiants, pour leur permettre de mieux connaître l'histoire contemporaine de leur pays. D'autre part, le directeur de la bibliothèque de TissemSilt a indiqué à l'APS que l'établissement mettra sur pied des manifestations dédiées aux livres touchant l'histoire, l'environnement et les poètes de la région.

APS

Condoléances

Le Directeur général et l'ensemble des travailleurs de DK News profondément touchés par le décès à l'âge de 71 ans de **M. Mouloud Thelouine** présentent à leur soeur et collègue **Djamila Thelouine** ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien en cette difficile circonstance.

L'enterrement a eu hier à Sidi Fredj.

Puisse Allah le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGÉRIE - MAROC

VIOLATION DU DU SIÈGE DU CONSULAT D'ALGÉRIE À CASABLANCA:

La thèse de l'acte isolé réfutée

Les éléments visuels de preuve, examinés par des experts algériens, «ne donnent pas de crédit à la thèse de l'acte isolé» avancée par les autorités marocaines, à la suite de la violation du siège du consulat général d'Algérie à Casablanca, a indiqué samedi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Interrogé par l'APS sur les circonstances de violation, vendredi, du siège du consulat général d'Algérie à Casablanca et de la profanation de l'emblème national, M. Belani a affirmé que «les éléments de preuve, exami-



nés par des experts algériens, ne donnent pas de crédit à la thèse de l'acte isolé et que nous attendons des explications circonstanciées qui ont été exigées de la partie marocaine». «Nous regrettons la poursuite de la mobilisa-

tion de foules autour de notre ambassade à Rabat et de notre consulat à Oujda, car celle-ci est de nature à déboucher sur la répétition de ce genre de dérapages graves», a-t-il ajouté.

Partis et organisations condamnent la violation des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca

Plusieurs partis politiques et organisations ont condamné avec vigueur la violation vendredi des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca, qualifiant ce comportement d'«inacceptable et d'immoral». Cet effet, le membre du comité central du parti du Front de libération nationale (FLN), Sadek Bouguettaïa, a affirmé que la campagne médiatique hostile menée par le régime marocain contre l'Algérie depuis quelques jours, la violation des locaux du consulat général d'Algérie à Casablanca et la profanation du drapeau national sont «des actes irréfléchis qui prouvent que le Maroc n'accorde pas de l'importance au bon voisinage».

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouguettaïa s'est interrogé sur le fait que le royaume du Maroc ne s'était pris à aucun des 36 Etats ayant participé à la dernière rencontre africaine de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination tenue à Abuja (Nigeria), à l'exception de l'Algérie, soulignant que «le régime marocain crée une crise avec l'Algérie, à chaque fois que l'état se resserre autour de lui, en raison des problèmes politiques et économiques qu'il connaît depuis des années». Il a également salué la politique étrangère et «la position sage» de l'Algérie face à l'«odieuse campagne» menée par le Maroc. Le secrétaire général par intérim du

parti du Rassemblement national démocratique (RND), Abdellak Bensalah a dénoncé l'acte de violation des locaux du consulat d'Algérie à Casablanca et la profanation du drapeau algérien «le jour de la célébration du 1^{er} Novembre 1954 dont les Marocains connaissent bien la valeur pour les Algériens». Il a indiqué avoir «été profondément touché par le comportement d'un pays voisin et frère dont nous portons une grande estime pour son peuple», souhaitant que le Maroc mette un terme à sa campagne visant l'Algérie.

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a condamné cet acte, saluant la position de l'Algérie «qui n'a pas appliquée la politique de la réciprocité et n'a pas rappelé son ambassadeur au Maroc». «Nous devrons rappeler à nos frères au Maroc que la déclaration du 1^{er} Novembre 1954 avait appelé à l'unité nord-africaine au sein du cadre naturel arabo-musulman».

Par ailleurs, le président du parti du Front de l'Algérie nouvelle, Djamel Benabdelslam, a appelé à «la retenue et à éviter l'entrée en conflit des deux pays frères», affirmant que le «royaume marocain fut et reste un instrument au service des intérêts étrangers», soulignant que ces parties étrangères «qui ont, cette fois-ci, donné l'ordre de déstabiliser la région du

Maghreb arabe». L'Algérie «gère cette campagne avec sagesse et retenue», a-t-il dit, relevant le choix de la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale pour commettre cet acte ignoble». Dans le même sens, la présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Mme Naïma Salhi estime qu'il ne faut pas céder «aux provocations et dépassements du régime marocain», appelant les autorités marocaines à présenter «des excuses officielles pour ce comportement irréfutable».

Pour sa part, le secrétaire général du mouvement Al Islah, Mohamed Jahid Younsi a qualifié d'«hostilité injustifiée» la violation des locaux du consulat d'Algérie au Maroc, appelant les médias algériens à «ne pas amplifier les faits afin d'éviter tout différend aux conséquences fâcheuses entre les deux pays».

Il a également qualifié ce qui s'est passé entre l'Algérie et le Maroc de «complot contre la région du Maghreb arabe tout entière visant à entamer sa stabilité et sa sécurité», affirmant la nécessité de résoudre la question par voie diplomatique et dans «un cadre sain au seul service de la région et des deux pays».

M. Younsi a, par ailleurs, appelé les autorités marocaines à «assumer leurs responsabi-

lités pour la protection de la communauté algérienne résidant au Maroc». Pour sa part, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a condamné «l'agression manifeste et immorale» qui a ciblé le siège du Consulat général d'Algérie à Casablanca, estimant que cette agression «oppose aux usages diplomatiques reconnus et aux politiques d'intégration et d'union maghrébine de tout temps proônées par les autorités marocaines».

Le peuple algérien, a-t-il martelé, «ne méprise aucun effort pour soutenir les droits des peuples à l'autodétermination, avec à leur tête le peuple sahraoui frère, devenu un exemple de détermination et de défis».

De son coté, l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a dénoncé «ce acte criminel», exhortant les autorités marocaines à infliger les sanctions les plus sévères à ses auteurs et à présenter leurs excuses au peuple algérien.

L'Onec a également affirmé son appui aux démarches de l'Etat algérien «sous la direction clairvoyante du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika» concernant «la position constante de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux décisions de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et bon nombre d'organisations internationales».